



for



Analyse de la chaîne de valeur cacao au Gabon



Guillaume Lescuyer

Mars 2026

Value Chain Analysis for Development (VCA4D) is a tool funded by the European Commission / INTPA and is implemented in partnership with Agrinatura. Agrinatura (<http://agrinatura-eu.eu>) is the European Alliance of Universities and Research Centers involved in agricultural research and capacity building for development. The information and knowledge produced through the value chain studies are intended to support the Delegations of the European Union and their partners in improving policy dialogue, investing in value chains and better understanding the changes linked to their actions. VCA4D uses a systematic methodological framework for analysing value chains in agriculture, livestock, fishery, aquaculture and agroforestry. More information including reports and communication material can be found at: <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d->

Team Composition

Guillaume Lescuyer

The report was produced through the financial support of the European Union. Its content is the sole responsibility of its authors and does not necessarily reflect the views of the European Union.

The report has been realised within a project financed by the European Union (VCA4D CTR 2017/392-416).

Citation of this report: G. Lescuyer. 2026. Analyse de la chaine de valeur cacao au Gabon. Report for the European Union, DG-INTPA Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2017/392-416), 38p et annexes.

VCA4D Project Management Unit Support

Frédéric Lançon, Heval Yildirim | Methodology and economic analysis software (AFA)
Laura Felisatti, Giorgia Mei, Olimpia Orlandoni, Sara Baumgart | Project Management and Graphic Design

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| TABLE DES MATIÈRES | 3 |
| TABLE DES TABLEAUX | 4 |
| TABLE DES FIGURES | 4 |
| ABREVIATIONS ET ACRONYMES | 4 |
| RÉSUMÉ EXÉCUTIF | 5 |
| 1. INTRODUCTION ET METHODES | 8 |
| 1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE..... | 8 |
| 1.2 ÉVOLUTION HISTORIQUE ET ENJEUX ACTUELS AUTOUR DE LA FILIÈRE CACAO AU GABON | 9 |
| 1.3 DÉROULE DE L'ÉTUDE | 11 |
| 1.4 MÉTHODES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES POUR LE CACAO | 12 |
| 2. ANALYSE FONCTIONNELLE | 14 |
| 2.1 TYPOLOGIE DES ACTEURS..... | 14 |
| 2.1.1 <i>Les fournisseurs d'intrants et de services</i> | 14 |
| 2.1.2 <i>Les producteurs de cacao</i> | 14 |
| 2.1.3 <i>Les commerçants</i> | 15 |
| 2.1.4 <i>La CAISTAB</i> | 16 |
| 2.1.5 <i>Les transformateurs</i> | 16 |
| 2.2 SCHEMA FONCTIONNEL DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU CACAO AU GABON | 16 |
| 2.3 GOUVERNANCE DE LA CHAÎNE DE VALEUR | 17 |
| 3. CONTRIBUTION A L'ÉCONOMIE NATIONALE | 20 |
| 3.1 ÉVALUATIONS MICRO-ÉCONOMIQUE ET MACRO-ÉCONOMIQUE DE LA CHAÎNE DE VALEUR CACAO AU GABON | 20 |
| 3.2 COMPOSITION DE LA VALEUR AJOUTÉE CONSOLIDÉE DE LA CHAÎNE DE VALEUR | 23 |
| 3.3 CONTRIBUTION AU PIB | 24 |
| 3.4 IMPACT SUR LES FINANCES PUBLIQUES..... | 25 |
| 3.5 IMPACT SUR LA BALANCE COMMERCIALE | 25 |
| 4. INCLUSIVITÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR | 27 |
| 4.1 DISTRIBUTION DES REVENUS ET DU BIEN-ÊTRE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR | 27 |
| 4.2 IMPACT SUR L'EMPLOI ET LE GENRE | 28 |
| 5. EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE LA CHAÎNE DE VALEUR | 30 |
| 5.1 ÂGE ET SUPERFICIES DES CACAOYÈRES | 30 |
| 5.2 MODÈS D'ACQUISITION DES CACAOYÈRES | 31 |
| 5.3 ESPACES PRÉCÉDANT LES CACAOYÈRES | 31 |
| 5.4 ESPÈCES D'ARBRES PRÉSENTS DANS LES CACAOYÈRES | 32 |
| 6. DISCUSSION ET PERSPECTIVES | 34 |
| 6.1 LES TRAITS SAILLANTS DE LA CHAÎNE DE VALEUR CACAO GABONAISE | 34 |
| 6.2 SCÉNARIO 1 – « BUSINESS AS USUAL » : LA CAISTAB EST CONFIRMÉE DANS SES FONCTIONS ACTUELLES | 34 |
| 6.3 SCÉNARIO 2 – LIBÉRALISATION DE LA FILIÈRE AVEC LA POURSUITE DU SOUTIEN TECHNIQUE PAR LA CAISTAB . | 35 |
| 6.4 SCÉNARIO 3 – LA CAISTAB DEVIENT UN SIMPLE ORGANISME DE CONTRÔLE DU SECTEUR | 36 |
| 7. CONCLUSION | 38 |
| 8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 40 |
| 9. ANNEXES | 41 |
| 9.1 ANNEXE 1 – TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE (POUR LES TROIS PRODUITS) | 41 |

| | | |
|-----|--|----|
| 9.2 | ANNEXE 2 - LISTE DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES CONTACTEES DURANT L'ETUDE..... | 46 |
| 9.3 | ANNEXE 3 - PROTOCOLE D'ENQUETE POUR L'ANALYSE DE LA CHAINE DE VALEUR DU CACAO..... | 47 |

Table des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 - Nombre d'acteurs de la filière cacao et volumes moyens de production au Gabon en 2024..... | 20 |
| Tableau 2 - Synthèse des comptes moyens d'exploitation à l'échelle individuelle..... | 21 |
| Tableau 3 - Synthèse des comptes d'exploitation moyens à l'échelle nationale..... | 22 |
| Tableau 4 - Exportations et importations liées à la filière des fèves de cacao au Gabon..... | 26 |
| Tableau 5 - Profits financiers et économiques dégagés par les trois types de producteur de cacao..... | 28 |
| Tableau 6 - Emploi généré par la chaîne de valeur..... | 29 |
| Tableau 7 - Nombre de citations des espèces d'arbres utiles présents dans les cacaoyères..... | 32 |

Table des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 - Volumes annuels de cacao produits par le Gabon depuis 1960 (en tonnes métriques) 10 | 10 |
| Figure 2 - Etapes de l'analyse de la chaîne de valeur du cacao au Gabon..... | 11 |
| Figure 3 - Répartition géographique des enquêtes de terrain..... | 13 |
| Figure 4 - Schéma fonctionnel de la chaîne de valeur du cacao au Gabon..... | 16 |
| Figure 5 - Répartition de la valeur ajoutée consolidée entre les acteurs de la filière..... | 23 |
| Figure 6 - Répartition de la valeur ajoutée consolidée entre les éléments de valeur ajoutée..... | 24 |
| Figure 7 - Contributions spécifiques des acteurs à la valeur ajoutée de la filière (en F.CFA/an) | 27 |
| Figure 8 - Superficies et date de création des cacaoyères échantillonnées..... | 30 |
| Figure 9 - Modes d'acquisition des cacaoyères..... | 31 |
| Figure 10 - Espaces précédant la création des cacaoyères..... | 32 |

Abréviations et acronymes

| | |
|--------------------|---|
| CAISTAB (ou DGCSP) | Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation |
| CEMAC | Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale |
| DUE | Délégation de l'Union européenne |
| F.CFA | Franc de la Communauté Financière Africaine |
| MINEF | Ministère des Eaux et Forêts |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PNDT | Plan National de Développement pour la Transition |
| SOCAGAB | Société de Café et de Cacao Gabonaise |
| TVA | Taxe sur la valeur ajoutée |
| VA | Valeur ajoutée |
| VCA4D | Value Chain Analysis for Development |
| WWF | World Wide Fund for Nature |

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Objectif de l'étude

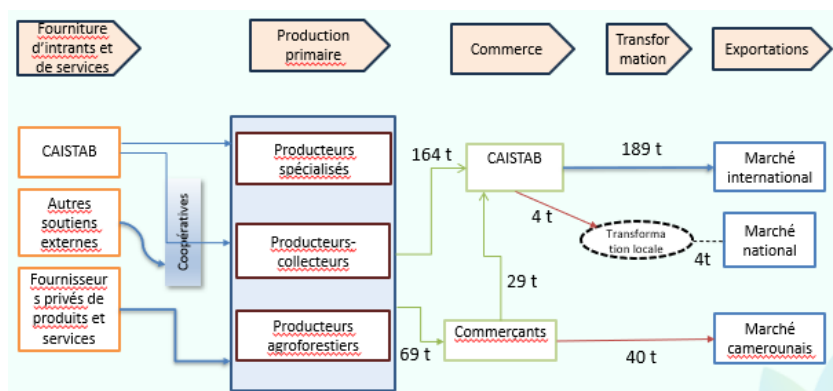
L'approche VCA4D est déployée depuis dix ans par la Commission européenne notamment au service de ses Délégations pour disposer d'une évaluation pluridisciplinaire sur la durabilité des chaînes de valeur tropicale. Fin 2024, la Délégation de l'Union européenne, à la demande du Ministère gabonais de l'Economie, des Finances, de la Dette et des Participations, a sollicité la réalisation d'une étude VCA4D simplifiée sur la chaîne de valeur du cacao (ainsi que de deux produits forestiers non-ligneux, qui font l'objet d'études parallèles) pour envisager sa relance.

Contexte et enjeux

En 2023–2024, le prix international du cacao a atteint des niveaux historiques, au moins deux fois supérieurs à ceux du début des années 2020, en raison de chocs climatiques et du déclin progressif de cette filière en Côte d'Ivoire et au Ghana. Même si le cours international du cacao a fléchi ces derniers mois - tout en restant toutefois supérieur à sa valeur de 2022 – le déclin du verger cacaoyer en Afrique de l'ouest devrait à moyen terme maintenir une pression haussière sur le prix du cacao. Cette conjoncture et cette tendance créent donc une opportunité pour le Gabon, dont l'économie reste fortement dépendante du pétrole, de relancer une filière agricole d'exportation. En effet, la production nationale de cacao est passée d'un pic de 6 000 tonnes en 1970 à environ 100–200 tonnes par an ces dernières années.

Production et structure de la filière

En 2024 – l'année de référence de cette étude – la production nationale est estimée à 233 tonnes de fèves sèches, selon nos hypothèses et données collectées. La filière nationale est organisée de manière relativement simple, comme le montre la figure suivante.



Deux types d'acteurs jouent un rôle majeur dans cette filière. D'une part, environ 700 producteurs de cacao sont actifs, principalement dans le Woleu-Ntem, avec trois profils :

- (1) les « producteurs collecteurs » (45 %) : rendements ~80 kg/ha, surfaces moyennes 2,7 ha ;
- (2) les « producteurs agroforestiers » (45 %) : rendements ~68 kg/ha, cacao marginal mais revenus agroforestiers importants ;
- (3) les « producteurs spécialisés » (10 %) : rendements ~307 kg/ha, surfaces moyennes 4,7 ha.

D'autre part, la CAISTAB détient un monopsonne d'achat et appuie également de manière plus ou moins sporadique des cacaoculteurs. Une partie substantielle de la production est exportée informellement vers le Cameroun.

Prix et gouvernance

Depuis septembre 2024, les prix d'achat sont fixés par la CAISTAB à 2 000 F.CFA/kg pour le cacao Grade 1 et 1 200 F.CFA/kg pour le Grade 2, alors que le prix international moyen est estimé à 5 000 F.CFA/kg. Ce différentiel illustre la situation de monopsonne de la CAISTAB. Malgré cela, la Direction Cacao de la CAISTAB enregistre un déficit structurel, estimé à environ 1 milliard F.CFA en 2024, compensé par la Caisse hydrocarbures.

Finances publiques et balance commerciale

Les dépenses publiques dédiées au cacao atteignent environ 1,9 milliard F.CFA en 2024, mais la vente du cacao à l'export fournit un revenu public autour de 835 millions F.CFA. De plus, les recettes fiscales directes et indirectes s'élèvent à environ 73 millions F.CFA, conduisant à un impact net négatif pour les finances publiques d'environ 900 millions F.CFA par an.

Les exportations de cacao sont estimées à 911 millions F.CFA, pour des importations d'intrants et équipements de 291 millions F.CFA, soit un excédent commercial de 619 millions F.CFA.

Toutefois, le Gabon importe pour environ 2,7 milliards F.CFA de produits chocolatés par an.

Valeur ajoutée et impact macro-économique

La valeur ajoutée nette consolidée de la chaîne de valeur cacao est estimée à 713 millions F.CFA par an. La contribution directe au PIB hors pétrole est très faible (0,008 %) et représente environ 0,1 % du PIB agricole. La répartition de la valeur ajoutée montre qu'elle est générée à 46 % par les producteurs et à 50% par la CAISTAB, essentiellement par le versement de salaires. La masse salariale de la CAISTAB (1,435 milliard F.CFA) dépasse le chiffre d'affaires total de la filière (1,429 milliard F.CFA),.

Emploi et inclusivité

La filière génère environ 1 021 équivalents temps plein, dont 70 % à la CAISTAB. Les producteurs et commerçants ne génèrent que des emplois informels ou domestiques. Les femmes représentent moins de 15 % des producteurs et sont quasi absentes du commerce.

Environnement

La majorité des cacaoyères gabonaises sont créées par défrichement de la forêt. Il existe donc un enjeu environnemental en cas de relance majeure de la filière d'une extension du verger au détriment des forêts adjacentes. Toutefois, la très grande majorité des cacaoyères est sous-exploitée pour son cacao, ce qui laisse une marge importante d'augmentation des rendements en intensifiant la production et sans création de nouvelles cacaoyères.

La plupart des plantations en cacaoyers sont aujourd'hui agroforestières, intégrant des espèces fruitières (avocatier, agrumes, atangatiers), générant d'importants revenus complémentaires et une certaine résilience écologique comme socio-économique. Il peut alors exister une tension entre le maintien de ces systèmes agroforestiers très riches et l'intensification de la culture du cacao : un compromis prometteur est d'élaborer et de faire reconnaître ces systèmes

agroforestiers complexes permettant une densité suffisante de cacaoyers productifs.

Scenarios prospectifs

Trois scénarios sont envisagés pour la filière cacao au Gabon:

1. Maintien du statu quo de la CAISTAB: faible risque environnemental mais coût budgétaire élevé et impacts économiques limités.
2. Libéralisation de la filière avec le maintien du soutien technique aux producteurs par la CAISTAB: hausse potentielle de la production et des revenus, mais risques environnementaux accrus.
3. La CAISTAB est recentrée sur le contrôle : réduction des dépenses publiques et transfert du dynamisme au secteur privé, avec dépendance accrue vis-à-vis des marchés régionaux.

Conclusion

Même dans le cas des prix mondiaux très favorables comme en 2025, la filière cacao gabonaise reste marginale, peu productive et coûteuse pour l'État. Les producteurs affichent pourtant des taux de profit élevés, surtout dans les systèmes agroforestiers. L'enjeu central réside dans la réforme du rôle de la CAISTAB afin de réduire le coût public, stimuler la production, sécuriser les revenus ruraux et limiter les impacts environnementaux.

1. Introduction et méthodes

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'initiative VCA4D (Value Chain Analysis for Development) de la Commission Européenne, visant à améliorer la compréhension des chaînes de valeur agricoles afin de soutenir la prise de décision, le dialogue politique et la mise en œuvre de projets de développement.

Le contexte gabonais est marqué par une forte dépendance aux hydrocarbures, aujourd'hui remise en question par la diminution des ressources pétrolières et la volatilité des prix. Face à ces défis, le gouvernement gabonais, dans le cadre du Plan National de Développement pour la Transition (2024-2026), a engagé une stratégie de diversification économique, avec un accent sur les secteurs forestiers et agricoles, dont le cacao. La filière cacao gabonaise, bien que marginale à l'échelle internationale, est identifiée comme un levier potentiel de diversification. Toutefois, cette filière souffre de nombreuses contraintes : manque d'infrastructures, faible structuration, accès limité aux technologies, faible attractivité pour les jeunes, ou transparence insuffisante des prix.

Dans ce contexte, l'Union Européenne et le Gabon ont lancé une initiative visant à soutenir les chaînes de valeur forestières, incluant le cacao, dans une perspective de transition verte. L'étude VCA4D constitue un élément clé de ce dispositif, en fournissant une analyse approfondie de la filière cacao sur les plans fonctionnel, économique et social. L'analyse de la chaîne de valeur cacao a été sollicitée officiellement par les autorités gabonaises en juillet 2024. Cette demande traduit une volonté politique de mieux comprendre les dynamiques de la filière, d'identifier ses contraintes et ses opportunités, et de disposer d'outils d'aide à la décision pour orienter les politiques publiques. Elle implique également une collaboration étroite avec les institutions nationales, notamment le Ministère de l'Économie, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Eaux et Forêts, ainsi que la CAISTAB (Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation).

L'étude vise plusieurs objectifs principaux. Elle doit produire une analyse fonctionnelle détaillée de la chaîne de valeur, incluant sa cartographie, ses acteurs et ses mécanismes de gouvernance. Elle doit également évaluer la contribution de la filière à la croissance économique du pays et analyser le caractère inclusif de cette croissance, notamment en termes d'emplois et de revenus pour les populations rurales. Enfin, elle doit identifier les principaux goulots d'étranglement, risques et opportunités, afin de formuler des recommandations stratégiques.

Les résultats attendus permettront d'établir une base de référence solide pour le suivi des indicateurs VCA4D dans le temps. Ils contribueront également à améliorer le dialogue entre les parties prenantes (gouvernement, Union Européenne, acteurs privés) et à orienter les politiques publiques vers un développement durable et inclusif de la filière cacao.

En conclusion, cette étude répond à une double dynamique : d'une part, une initiative européenne visant à renforcer la qualité des analyses et des politiques de développement ; d'autre part, une demande explicite du Gabon pour accompagner sa stratégie de diversification économique.

L'accent mis sur la filière cacao reflète son potentiel encore sous-exploité, mais aussi les défis importants à relever pour en faire un véritable moteur de croissance inclusive et durable.

L'objectif de cette étude est de dresser le bilan actuel de la chaîne de valeur du cacao au Gabon pour réfléchir aux possibilités d'une relance de ce secteur dans un contexte international propice. L'analyse reste toutefois partielle en focalisant sur les considérations économiques et de gouvernance, quoique certaines variables sociales et environnementales soient étudiées. Il s'agit donc d'une étude allégée de la durabilité de cette filière et qui ne s'appuie qu'en partie sur le cadre méthodologique VCA4D.

1.2 Evolution historique et enjeux actuels autour de la filière cacao au Gabon

Au niveau mondial, le secteur du cacao a connu une période particulièrement turbulente depuis 2022 : des conditions météorologiques extrêmes liées au changement climatique ont lourdement affecté les récoltes en Côte d'Ivoire et au Ghana, qui à eux deux représentent les deux tiers de la production mondiale. Cette faible production en Afrique de l'Ouest, combinée à des stocks historiquement bas, a fait flamber les prix du cacao, atteignant des niveaux records en 2023-2024, avant qu'une amélioration des conditions de culture et une production légèrement plus forte n'entraînent une correction des cours à partir de 2025, mais qui restent environ deux fois plus hauts que ce qu'on constatait au début des années 2020.

Ces tensions sur le marché international du cacao maintiennent le cours du cacao à un niveau très élevé, ce qui se répercute sur les prix proposés aux producteurs au moins dans les pays où ce secteur est libéralisé, comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Afrique centrale.

L'augmentation substantielle des prix aux producteurs depuis 2023 en Afrique centrale a incité à une relance de cette production, soit par une réhabilitation des anciennes cacaoyères, soit par la création de nouvelles plantations. L'objectif est de restaurer la cacaoculture dans son rôle de pourvoyeur majeur de revenus dans les économies rurales, comme cela pouvait être le cas dans les années 1960 et 1970.

Cette embellie sur la filière internationale du cacao constitue une opportunité pour le Gabon de davantage diversifier son économie, encore dépendante de la manne pétrolière, et de promouvoir le développement durable dans les zones rurales. Ces objectifs sont explicités dans le Plan National de Développement pour la Transition (PNDT 2024-2026) qui se décline en 5 piliers : 1) réformes des institutions et transition politique, 2) développement des infrastructures stratégiques, 3) intensification de la stratégie de diversification de l'économie, 4) développement social inclusif, 5) renforcement de la durabilité environnementale et de la résilience aux changements climatiques.

L'objectif de diversifier les sources de revenus de l'économie gabonaise n'est pas récent puisque la relance de l'agriculture est un leitmotiv réitéré depuis trente ans, notamment via les cultures d'exportation telles que le cacao (Battini 1999). Or la volonté de faire de la cacaoculture une source de croissance économique au Gabon n'est pas confirmée par l'évolution historique de ce secteur.

Comme le montre la Figure 1, la production de cacao subit un déclin quasi-continu depuis cinquante-cinq ans au Gabon.

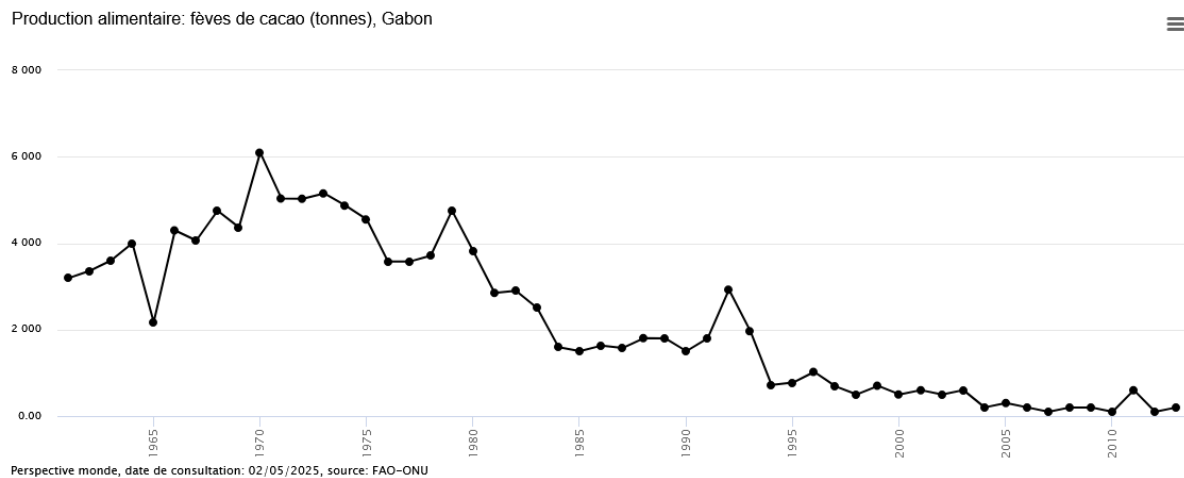


FIGURE 1 - VOLUMES ANNUELS DE CACAO PRODUITS PAR LE GABON DEPUIS 1960 (EN TONNES METRIQUES)

C'est en 1970 que la production nationale de cacao atteint son record avec 6000 tonnes de fèves sèches. A cette époque, les revenus annuels du cacao dépassaient généralement les 200.000 F.CFA par exploitation, voire atteignaient les 400 000 F.CFA dans le Haut Ntem, ce qui représentait environ 50% des ressources totales du ménage (Battini, 1999).

Cette période d'or de la cacaoculture gabonaise a été exceptionnelle et de courte durée, puisque la production nationale a dégringolé ensuite de manière presque linéaire pour atteindre une centaine de tonnes par an ces dernières années. Les raisons de ce déclin sont multiples alliant faible rentabilité, vieillissement des planteurs et des plantations, exode rural de la main d'œuvre, et prix peu attractifs (N'Goulakia, 2014).

La gouvernance de la filière a également manifestement joué un rôle dans la dégradation continue de la filière. Depuis le début des années 1970, le secteur du cacao est régulé par la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation au Gabon, en abrégé DGCSF et communément appelée CAISTAB. La CAISTAB est un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle fut créée par décret n°831/MINECOFIN du 30 septembre 1971, et placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'économie. Elle s'articule autour de deux principales Directions techniques, la Direction de la Caisse Cacao/Café et la Direction de la Caisse Hydrocarbures¹. Le rôle de la CAISTAB s'est légèrement ajusté durant la première décennie suivant sa création puisque qu'elle s'est vu accorder le monopole de l'achat et de la vente du cacao au Gabon en avril 1979. De plus, elle a progressivement pallié les défaillances du Ministère en charge de l'agriculture à appuyer les cacaoculteurs. Les différentes fonctions assurées par la CAISTAB demeurent cependant problématiques puisqu'elles n'ont pas permis d'endiguer la régression de ce secteur économique depuis cinquante ans. On considère bien souvent que le système étatique

¹ Par mesure de simplification, pour la suite de ce rapport, nous assimilerons la CAISTAB à la seule Direction de la Caisse Cacao, sauf indication spécifique.

de commercialisation interne du cacao constitue un obstacle au développement rural (Battini, 1999).

1.3 Déroulé de l'étude

Plusieurs étapes à la fois techniques et politiques ont été suivies tout le long de 2025 pour réaliser l'analyse de la chaîne de valeur du cacao au Gabon, qui sont récapitulées dans la Figure 2.

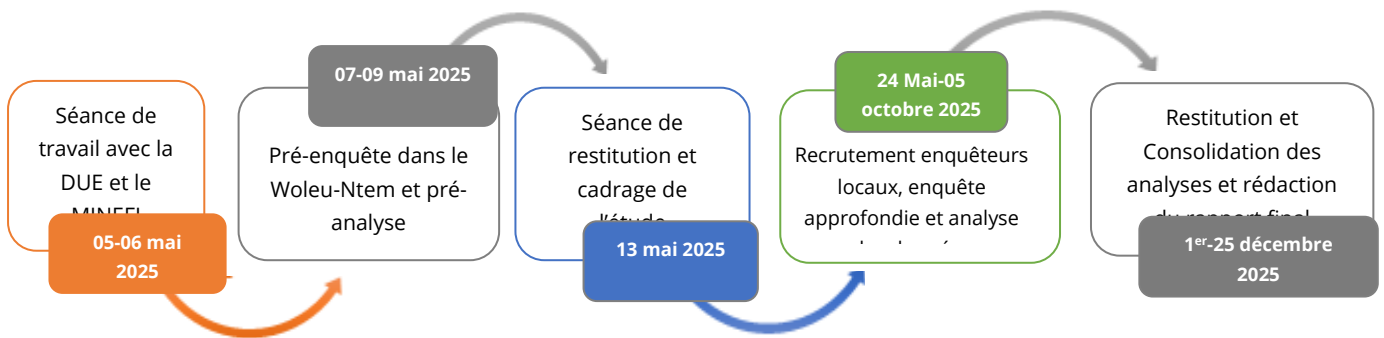


FIGURE 2 - ÉTAPES DE L'ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU CACAO AU GABON

Toute ACV commence par une revue de la littérature scientifique et technique sur le sujet et à l'échelle pertinente. Cette revue permet de commencer à calibrer l'étude en ayant une idée préalable des types d'acteur présents dans la filière et des fonctions qu'ils assurent. La littérature existante sur ce sujet est rare et elle a été mobilisée pour la rédaction de ce rapport. Elle a aussi permis de réaliser une identification préalable des acteurs en présence et une première compréhension de la structuration et de certains enjeux de cette filière.

L'ACV a réellement commencé début mai 2025 avec la réunion de démarrage de l'étude à la DUE à Libreville en présence des représentants du Ministère en charge de l'économie, qui ont pu préciser les attentes de leur commande de cette étude. Cette réunion a été suivie à Libreville par la rencontre de nombreux acteurs concernés par la filière cacao : CENAREST, GSEZ, Olam, ANPN, WWF, Kakaomundo, Chocolat de Julie, supermarché Mbolo, Terea, Brainforest.

Du 7 au 12 mai 2025, une mission dans le Woleu-Ntem (dans les zones autour d'Oyem, Minvoul et Bitam) a permis de réaliser plusieurs activités :

- Prises de contact avec les autorités administratives et les auxiliaires de commandement (Gouverneur, préfet, Direction provinciale des Eaux et Forêts, chefs de regroupement de villages et de villages) ;
- Séance de travail avec Olam Rubber ;
- Test des questionnaires;
- Séance de travail avec la Direction Provinciale des Eaux et Forêts ;
- Séance de travail avec la Délégation Provinciale de la CAISTAB ;
- Pré-analyse fonctionnelle de la chaîne de valeur.

Au retour de cette mission de terrain, une réunion de cadrage et de restitution des premiers résultats de cette étude a été organisée le 13 mai à Libreville auprès des parties prenantes nationales. Cette réunion avait pour objectif de s'assurer que l'ensemble des acteurs concernés avait une même compréhension des objectifs et des résultats attendus de l'étude. Un rapport succinct² a été écrit au sortir de cette première étape du travail afin de récapituler ces premiers résultats et fixer les prochaines étapes de l'étude avec l'aval des partenaires nationaux.

De juin à octobre 2025, l'étude s'est focalisée sur la collecte des données auprès des acteurs des différents maillons de la filière cacao au Gabon, et leur saisie informatique. Ces opérations sont détaillées dans la section suivante.

Les données ont été nettoyées, consolidées, et analysées à partir de novembre 2025 pour pouvoir être restituées à l'ensemble des parties prenantes et discutées lors d'un atelier dédié, le 1^{er} décembre à Libreville. Un compte-rendu complet de cet atelier³ a ensuite été produit puis diffusé auprès des participants et des autorités administratives concernées.

Le rapport de cette ACV a été rédigé en intégrant les remarques et contributions reçues lors de l'atelier de restitution. Un draft complet de ce rapport a été envoyé aux parties prenantes nationales en mars 2025 pour d'ultimes commentaires ou contributions, mais aucun retour n'a été fait.

1.4 Méthodes de collecte et d'analyse des données pour le cacao

L'approche VCA4D se base sur un certain nombre de variables qui sont collectées dans la littérature technique et scientifique grâce à des entretiens individuels avec les différents acteurs de la filière, et par le biais de réunions de travail avec des représentants d'organismes influents de la chaîne de valeur.

La littérature portant sur la chaîne de valeur cacao est rare au Gabon à la fois dans les bases de données scientifiques ou auprès des partenaires techniques. Les quelques articles et rapports existants ont été mobilisés pour fournir des informations complémentaires à nos analyses.

L'essentiel des données provient donc des enquêtes individuelles réalisées auprès des acteurs de la filière. Toutes les données collectées ont porté sur la seule année 2024. La collecte des données primaires a suivi plusieurs étapes :

- Test des supports d'enquête en mai 2025, principalement dans le Woleu Ntem.
- Réalisation des enquêtes entre juin et octobre 2025, dans quatre provinces (cf. Figure 3) et dans la ville de Libreville. Un enquêteur, Mr Curtys Lem's Magoussou Dibala, a été formé pour conduire ces enquêtes en autonomie dans les provinces sélectionnées. De

² Lescuyer G., Ndume Engone H.C., Mikolo C., 2025. *Analyses des chaînes de valeur cacao, andok, moabi au Gabon*. VCA4D Brief note, mai 2025, Libreville, 16 p. et annexes.

³ Lescuyer G., Ndume Engone H.C., Mikolo C., 2025. *Compte-rendu de l'atelier de discussion et de restitution des analyses des chaînes de valeur cacao, andok, moabi au Gabon*. VCA4D rapport, 1^{er} décembre 2025, Libreville, 43 p.

plus, le groupe Olam a contribué à la collecte de ces données via une dizaine de questionnaires administrés autour de deux de ses sites de production.

- Des séances de travail avec la CAISTAB, la DUE au Gabon, le Ministère de l'Economie et le MINEF.
- La présentation des premiers résultats de l'étude aux parties prenantes de la chaîne de valeur le 1^{er} décembre 2025 à Libreville, qui a permis de valider ou de réviser les hypothèses de calcul faites à l'échelle macro-économique.

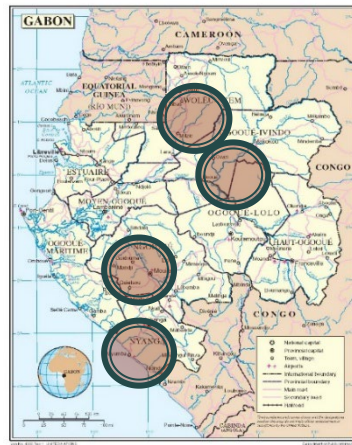


FIGURE 3 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENQUETES DE TERRAIN

Au total, ce sont 79 entretiens individuels qui ont été réalisés avec les producteurs, 15 entretiens avec des commerçants, deux entretiens avec des coopératives, et un entretien avec un transformateur des fèves de cacao en produits chocolatés. La plus grande partie de ces entretiens ont été conduits dans la province du Woleu Ntem, qui est de loin la plus grosse productrice de cacao au Gabon.

Ces données ont été saisies et analysées à ce jour sous le logiciel Microsoft Excel.

2. Analyse fonctionnelle

La chaîne de valeur du cacao au Gabon est de faible ampleur et sa structure est donc relativement simple. Dans cette section, nous présentons les principaux types d'acteurs engagés dans la production et la commercialisation du cacao, puis une première estimation des flux de fèves sèches entre ces acteurs pour finalement dresser le diagnostic de la gouvernance actuelle de cette chaîne de valeur.

2.1 Typologie des acteurs

2.1.1 Les fournisseurs d'intrants et de services

La CAISTAB est le principal organisme appuyant une partie des producteurs de cacao au Gabon soit sur des opérations techniques ponctuelles, soit par différents projets structurants : fourniture de matériel végétal, encadrement des producteurs, appui en équipements agricoles, insertion des jeunes, création de centres d'excellence, et promotion de la certification. Elle dispose pour cela de délégations provinciales et de budgets dédiés à ces différentes opérations de soutien à la production. Il convient de noter que cette fonction était historiquement attribuée au ministère en charge de l'agriculture, dont les défaillances opérationnelles ont progressivement été compensées par l'implication de la CAISTAB dans les appuis à l'amont de la filière.

Probablement en raison de la faiblesse en volume de la production nationale, il existe peu de projets internationaux ou privés promouvant la cacaoculture durable au Gabon. Ces dernières années, seules quelques opérations d'appui ont été identifiées au WWF ou chez Brainforest⁴, tandis que le groupe Olam accompagne modestement les cacaoculteurs autour de ces sites de production ou que la start-up E-Tumba investit pour développer une application mobile de suivi des fèves de cacao.

Au-delà des appuis publics et privés qu'ils peuvent parfois recevoir, les cacaoculteurs dépendent surtout de fournisseurs privés pour acquérir les équipements et intrants nécessaires à leur production.

2.1.2 Les producteurs de cacao

Depuis la disparition de la Société de Café et de Cacao Gabonaise (SOCAGAB), il n'y a plus de plantations industrielles de cacao au Gabon. Les entretiens réalisés avec les producteurs de cacao dans quatre provinces gabonaises ont permis d'identifier trois types de petits cacaoculteurs. Globalement, il s'agit de cacaoculteurs âgés (60 ans en moyenne), masculins (90% de l'échantillon) et presque tous installés dans le village où se trouve leur plantation.

⁴ Par exemple, WWF Gabon et Brainforest ont conduit il y a quelques années un programme business et biodiversité qui a permis de développer un modèle de production de cacao sous ombrage et a renforcé les compétences de 22 producteurs de cacao dans le département du Haut-Ntem.

Un premier type courant de producteur (45% de notre échantillon) se contente aujourd'hui de faire la cueillette du cacao dans leurs plantations. Ce sont les « producteurs collecteurs ». Il s'agit presque toujours de vieilles cacaoyères qui n'ont plus été entretenues depuis plusieurs décennies par désintérêt des planteurs vis-à-vis de cette culture. Les rendements sont donc faibles (autour de 80 kg/ha) mais il est en de même des efforts réalisés pour parvenir à cette production. Cela correspond à ce que Battini (1999) décrivait pour les plantations plantées avant 1970 avec de l'amelonado traditionnel, notamment dans l'Ogooué Ivindo. Pour ce premier type de producteurs, la cacaoculture est devenue une activité absolument marginale et les plantations sont laissées en déshérence sur des surfaces moyennes autour de 2,7 hectares.

Un deuxième type de planteur est également très fréquemment observé dans notre échantillon (45% de l'effectif total) et qui pourrait être assimilé au premier type si on se focalisait sur la seule production du cacao : une faible productivité à l'hectare (68 kg/ha) et même surface moyenne en exploitation (3 ha). Toutefois, si ces producteurs continuent à cueillir le cacao, ils ont largement enrichi en espèces fruitières leurs anciennes cacaoyères pour les convertir en vergers. Les revenus tirés des produits agroforestiers dans les cacaoyères sont largement supérieurs à ceux de la vente du cacao. Chez ces producteurs, la production aujourd'hui marginale du cacao peut difficilement être distincte de celle des produits agroforestiers puisque les moyens d'exploitation sont mutualisés entre ces deux cultures. C'est un archétype productif qu'on voit rarement ailleurs en Afrique centrale et qui s'explique sans doute par la faible incitation depuis cinquante ans au Gabon à investir dans la cacaoculture, même dans les cacaoyères existantes.

Un troisième type plus classique de producteur est également présent mais en faible nombre (10% de notre échantillon) : le « producteur spécialisé » qui a maintenu une productivité moyenne autour de 307 kg/ha de cacao en bénéficiant bien souvent des appuis sporadiques de la CAISTAB ou de projets/entreprises. Ces producteurs disposent également de plantation de taille supérieure, autour de 4,7 hectares en moyenne, soit bien au-delà des 1-2 hectares par planteur estimés par Battini (1999) il y a vingt-cinq ans. C'est le modèle de producteur qui est valorisé par la CAISTAB mais il demeure rare et présente des performances modestes en termes de rendements.

2.1.3 Les commerçants

Le monopsonne officiel exercé par la CAISTAB ne laisse officiellement aucune place aux commerçants privés de cacao au Gabon alors que ce type de commerce offrait des avantages intéressants dans les années 1970 (Battini, 1999) : rapports de clientèle, crédit rural, accès facilité aux intrants, et coût moindre pour la collectivité nationale. Aujourd'hui le commerce privé du cacao par des acheteurs tous informels est rare puisqu'il est exercé à temps partiel et le plus souvent sur des petits volumes. La plupart de ces commerçants jouent un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et la CAISTAB. Mais plusieurs d'entre eux se tournent également vers les exportations informelles de cacao vers le Cameroun.

Quelle que soit la destination du produit, les commerçants informels semblent se spécialiser dans un niveau de qualité des fèves de cacao. La majorité de ces commerçants n'achètent que l'équivalent du Grade 1, mais une minorité d'entre eux se spécialisent sur le Grade 2 à un prix inférieur. Dans notre échantillon, aucun commerçant n'achète ni ne revend les deux qualités de

fève à la fois, d'où la distinction entre ces deux types de négociant dans notre analyse, mais cette spécialisation à l'achat n'est pas répercutée sur leurs destinations de vente puisque ces deux types de commerçants revendent presque indifféremment à la CAISTAB ou vers le Cameroun. Ces deux types de commerçants sont donc évalués de manière séparée dans l'analyse économique, mais il est difficile de les distinguer dans l'analyse fonctionnelle de la filière.

2.1.4 La CAISTAB

Au-delà de ces appuis aux producteurs, la CAISTAB détient le monopsonne d'achat du cacao au Gabon, avant de le revendre presque intégralement à l'international. Comme le décrivait Battini (1999) dans les années 1990, il est probable que la CAISTAB s'appuie sur un ou quelques courtiers pour vendre son cacao aux acheteurs internationaux. En procédant de cette manière, la Caisse s'évite toutes les tracasseries liées aux négociations avec les acheteurs et les procédures d'exportation, mais perd le contact direct avec le marché international du cacao. Elle ne peut ainsi définir aucune stratégie de vente, laissant au courtier toute latitude dans les négociations et décisions de vente en fonction des tendances du marché, en lui versant en plus une commission. Malgré l'envolée du cours international du cacao en 2024 et sa situation de monopsonne qui lui permet d'imposer un faible prix d'achat aux producteurs, les revenus tirés de la vente du cacao par la CAISTAB demeurent largement inférieurs aux coûts supportés pour procéder à ce commerce. Au total, comme cela était déjà décrit par Battini (1999) dans les années 1990, la Direction de la Caisse Cacao est « *entièrement sous perfusion de la Caisse hydrocarbures* » pour environ 1 milliard F.CFA en 2024.

2.1.5 Les transformateurs

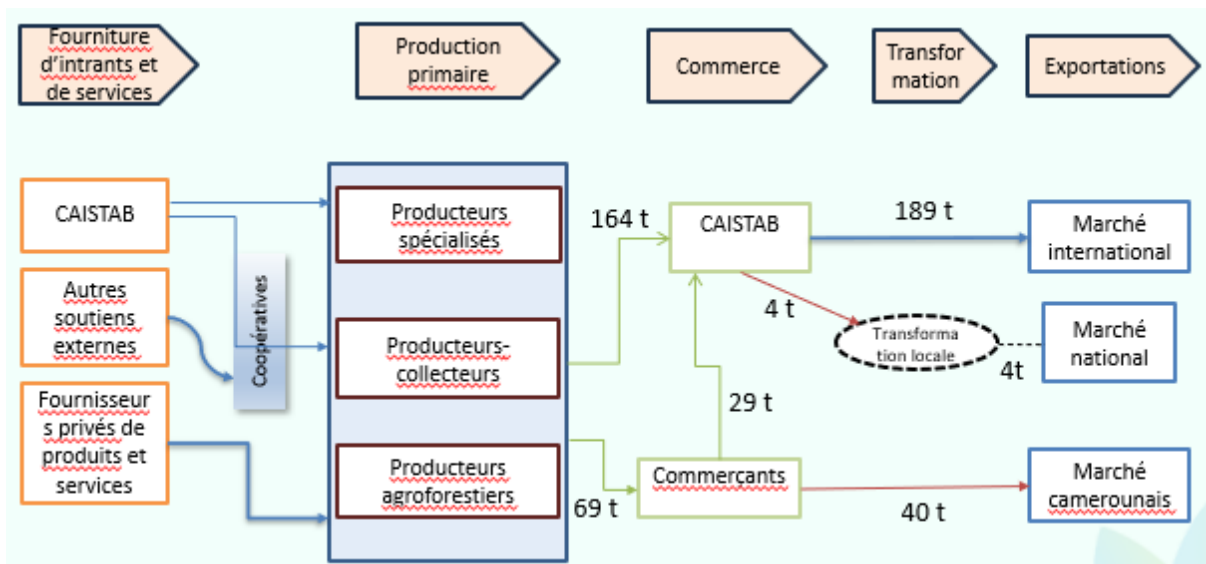
Les fèves de cacao sont encore très peu transformées au Gabon et nous n'avons pu identifier que trois fabricants artisanaux de produits chocolatés à Libreville⁵. Les volumes transformés sont donc très faibles alors même qu'il existe manifestement une demande urbaine non négligeable pour le chocolat dans les principales villes du pays. A notre connaissance, aucune étude de marché n'a à ce jour été conduite pour estimer l'importance et la diversité de la demande nationale en produits chocolatés alors que les perceptions semblent contrastées : un artisan en place depuis de nombreuses années se plaint de la difficulté à conquérir de nouveaux clients à Libreville, tandis qu'une entreprise plus récente est en pleine phase d'investissement pour répondre à une demande qu'il estime importante sur le marché national.

2.2 Schéma fonctionnel de la chaîne de valeur du cacao au Gabon

En raison de sa petite taille, la filière cacaoyère au Gabon est relativement simple et classique, nonobstant le rôle central joué par la CAISTAB (Figure 4).

FIGURE 4 – SCHEMA FONCTIONNEL DE LA CHAINE DE VALEUR DU CACAO AU GABON

⁵ Les Chocolats de Julie, KakaoMundo et Les Produits Bio de Mema Nga



La quantité produite à l'échelle nationale reste faible avec une estimation de 233 tonnes de fèves sèches.

La CAISTAB se taille la part du lion dans l'achat direct et indirect des fèves de cacao, avec une estimation de 193 tonnes en 2024. Cette évaluation est nettement plus élevée que celle établie par la CAISTAB pour 2024 à 143 tonnes de cacao. L'augmentation du prix d'achat par la CAISTAB courant 2024, qui confirme le cours international très élevé du cacao depuis 2023, n'a pu qu'inciter les cacaoculteurs à revoir à la hausse leurs productions. Cette tendance est d'ailleurs confirmée par la CAISTAB dans plusieurs entretiens accordés à la presse nationale en 2025.

En raison du monopole d'achat de la CAISTAB, il existe peu de place pour un commerce privé du cacao au Gabon. Des petits commerçants ont pourtant deux niches commerciales dans la filière, soit en assurant une intermédiation entre certains producteurs enclavés et la CAISTAB, soit et surtout en exportant informellement du cacao vers le Cameroun. Ce commerce est rarement admis par les producteurs du Woleu Ntem lors des entretiens individuels mais il a été confirmé par les parties prenantes lors de la réunion de restitution de l'étude à Libreville, et estimé aux alentours de 40 tonnes par an.

Enfin, la transformation du cacao en produits chocolatés reste une activité embryonnaire au Gabon, probablement en raison de la faible taille du marché et des coûts importants de revient pour ces opérations.

2.3 Gouvernance de la chaîne de valeur

Le CAISTAB est l'acteur majeur de la filière en assurant deux fonctions centrales et connexes de la chaîne de valeur : l'exclusivité formelle de l'achat des fèves et la fixation du prix d'achat aux producteurs. C'est une situation de monopsonie. En contrepartie, la CAISTAB est censée réguler la filière et appuyer son développement soit par des projets collectifs de soutien à la filière, soit par des appuis directs auprès de producteurs. En dehors des projets collectifs qui impliquent des producteurs bien identifiés, il n'existe pas de relations formalisées entre les producteurs et la CAISTAB ni pour l'achat des fèves, ni pour les appuis individuels. Tous les producteurs peuvent

librement venir vendre leur cacao aux délégations provinciales de la CAISTAB. De même, les bénéficiaires individuels des appuis de la CAISTAB semblent choisis de manière plus ou moins aléatoire en zones rurales. Les difficultés rencontrées par les cacaoculteurs pour recevoir l'appui de la CAISTAB ou pouvoir retirer un juste prix dans un délai raisonnable de la vente de leur cacao minent la confiance des producteurs vis-à-vis de la CAISTAB (Kambale Mumbere et al. 2025).

La prédominance de la CAISTAB dans cette filière est confirmée par le différentiel entre les prix d'achat du cacao aux producteurs – à raison de 2000 F.CFA/kg pour le grade 1 et 1200 F.CFA/kg pour le grade 2 à partir de septembre 2024 – et le prix de vente sur le marché international, estimé en moyenne à 5000 F.CFA/kg en 2024 pour le grade 1. Des études conduites par Leherpeur (2025) au Cameroun et Tridon (2025) au Congo montraient un décrochage important entre le prix moyen d'achat des fèves bord champ entre le Gabon (avec une moyenne de 1 533 F.CFA/kg par notre étude) et le Congo (2892 F.CFA/kg) et le Cameroun (3 604 F.CFA/kg) en 2024. Ce type de commercialisation monopsonique de la CAISTAB entérine un décrochage important entre les prix d'achat imposés aux producteurs et le cours mondial et même régional du cacao en 2024.

Le rôle actuel de la CAISTAB illustre donc parfaitement le cas théorique du monopsonne, dont les conséquences sont problématiques selon le cadre de l'économie néo-classique : « *le monopsonne entraîne donc, par rapport au modèle de concurrence pure et parfaite, une baisse des quantités achetées, une baisse du prix payé aux vendeurs, et l'apparition de sur-profits durables* » (Abraham-Frois, 1988, p.313).

De plus, cette situation de monopsonne rentre en conflit potentiel avec les accords de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) signés par le Gabon en 1994 et entrés en vigueur depuis 1999. Ce traité international – et donc supérieur à la réglementation nationale dans la hiérarchie juridique – organise la mise en place d'une zone de libre-échange entre ses États membres et promeut l'intégration économique régionale par un alignement de leurs réglementations commerciales et la réduction des obstacles non tarifaires. De ce fait, les monopoles et monopsones publics, surtout lorsqu'ils limitent l'accès au marché pour les acteurs privés ou étrangers, peuvent être perçus comme contraires à l'esprit de libre concurrence et d'intégration économique régionale. Face à cet accord commercial, la CAISTAB justifie son monopole par la nécessité de stabiliser les prix, d'assurer un revenu minimum aux planteurs et de structurer la filière. Cependant, ce type de mesure peut être considéré comme une entrave à la libre concurrence si elle empêche d'autres acteurs d'acheter ou de commercialiser le cacao gabonais.

Au total, si le monopole de la CAISTAB n'est pas explicitement interdit par les textes de la CEMAC, il peut toutefois être considéré comme une pratique restrictive de concurrence, potentiellement incompatible avec les objectifs d'intégration et de libre-échange de la communauté économique régionale.

A l'inverse du commerce « monopsonisé » avec la CAISTAB, les commerçants informels établissent des relations libres et informelles avec les producteurs. Ces commerçants ne proposent pas des prix fort différents de ceux fixés par la CAISTAB, mais ils présentent l'avantage majeur d'un paiement en direct des fèves, contrairement à la CAISTAB qui rémunère les planteurs avec

généralement quelques mois de délai. Une partie majoritaire des fèves achetées par ces commerçants informels sont exportées au Cameroun où elles font vraisemblablement l'objet d'un tri de qualités, qui leur permet d'être revendues à un prix bien supérieur sur le marché libéralisé camerounais.

Les coopératives et associations de planteurs sont peu présentes sur le terrain et systématiquement dépendantes des organismes extérieurs d'appui qui les créent et les entretiennent. Elles ne constituent pas aujourd'hui des structures influant la gouvernance de la filière.

3. Contribution à l'économie nationale

La CAISTAB tient à jour plusieurs statistiques annuelles qui offrent des jalons pour caractériser l'ampleur de la chaîne de valeur au Gabon. Elle évalue par exemple le nombre de producteurs actifs en 2024 autour de 700 personnes : nous avons utilisé cette donnée pour estimer le nombre de chacun des types de producteurs sur la base de leur proportion dans notre échantillon.

De même, la production commercialisée par la CAISTAB courant 2024 est estimée à 143 tonnes de fèves sèches. Nos estimations parviennent à une production nationale de 233 tonnes en raison, d'une part, d'une fuite d'une partie de la production nationale vers le Cameroun et, d'autre part, d'une augmentation de la production suscitée par l'élévation du prix d'achat en septembre 2024.

Les données collectées lors des entretiens individuels et dans les documents de la CAISTAB permettent de dresser une image globale des acteurs et de leur importance dans la filière en 2024 (Tableau 1).

TABLEAU 1 - NOMBRE D'ACTEURS DE LA FILIERE CACAO ET VOLUMES MOYENS DE PRODUCTION AU GABON EN 2024

| | Producteur agroforestier | Producteur collecteur | Producteur spécialisé | Commerçant Grade 1 | Commerçant Grade 2 | Transformateur | CAISTAB |
|---|--------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|----------------|---------|
| Nombre de ménages/or ganisations | 315 | 315 | 70 | 178 | 141 | 3 | 1 |
| Surface moyenne en activité (ha) | 3,0 | 2,7 | 4,7 | | | | |
| Production moyenne de fèves sèches (kg/ha ou kg/an) | 68 | 80 | 307 | 295 | 124 | 1 200 | 192 891 |
| Total de production de fèves sèches (kg) | 64 225 | 67 594 | 101 072 | 52 400 | 17 467 | 3 600 | 192 891 |

3.1 Evaluations micro-économique et macro-économique de la chaîne de valeur cacao au Gabon

Le Tableau 1 présente un bilan cohérent des acteurs présents dans la filière gabonaise en 2024 et fournit la base à une évaluation de l'importance macro-économique de cette filière. Pour parvenir à cette estimation, nous commençons par présenter les comptes d'exploitation individuels moyens de chacun des types d'acteur, tels qu'ils ont été établis à partir des entretiens individuels de notre échantillon (Tableau 2). Ces derniers sont ensuite extrapolés à l'échelle nationale sur la base des effectifs présentés dans le Tableau 1. Au total, la Valeur Ajoutée (VA) nette consolidée de cette chaîne de valeur avoisine les 713 millions de F.CFA par an à l'échelle nationale.

TABLEAU 2 – SYNTHÈSE DES COMPTES MOYENS D'EXPLOITATION A L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE

| | PRODUCTEUR AGROFORESTIER | PRODUCTEUR COLLECTEUR | PRODUCTEUR SPECIALISE | COMMERÇANT GRADE 1 | COMMERÇANT GRADE 2 | TRANSFORMATEUR | CAISTAB |
|----------------------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|--------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES CACAO | 259 954 XAF | 391 131 XAF | 2 898 333 XAF | 555 345 XAF | 87 750 XAF | 25 000 000 XAF | 835 040 045 XAF |
| CHIFFRE D'AFFAIRES AGROFORESTIER | 1 462 137 XAF | 144 609 XAF | 511 750 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF |
| CONSOMMATION INTERMEDIAIRE | | | | | | | |
| ACHAT DE FEVES SECHES | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 356 900 XAF | 58 500 XAF | 1 440 000 XAF | 308 882 659 XAF |
| INTRANTS | 7 544 XAF | 5 586 XAF | 304 801 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 10 413 272 XAF | 170 097 787 XAF |
| EQUIPEMENTS (AMORTIS) | 72 879 XAF | 34 795 XAF | 68 282 XAF | 14 835 XAF | 17 466 XAF | 6 905 630 XAF | 0 XAF |
| AUTRES DEPENSES | 10 086 XAF | 7 316 XAF | 66 488 XAF | 4 547 | 1 025 | 7 339 000 | 0 XAF |
| TRANSPORT | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 13 472 XAF | 1 661 XAF | 0 XAF | 3 857 818 XAF |
| VALEUR AJOUTEE | | | | | | | |
| MAIN D'ŒUVRE REMUNEREE | 45 280 XAF | 44 688 XAF | 790 458 XAF | 25 500 XAF | 0 XAF | 17 700 000 XAF | 1 435 597 438 XAF |
| TAXES SPECIFIQUES | 0 XAF | 31 XAF | 1 667 XAF | 3 636 XAF | 0 XAF | 30 000 XAF | 0 XAF |
| TVA | 19 868 XAF | 10 470 XAF | 96 491 XAF | 7 212 XAF | 4 424 XAF | 5 412 710 XAF | 37 338 539 XAF |
| CHARGES FINANCIERES | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 1 750 000 XAF | 0 XAF |
| PROFIT NET CACAO | 104 298 XAF | 288 246 XAF | 1 570 146 XAF | 129 244 XAF | 4 675 XAF | -25 990 612 XAF | -1 120 734 195 XAF |
| PROFIT NET CACAO + AGROFORET | 1 566 435 XAF | 432 855 XAF | 2 081 896 XAF | | | | |

TABLEAU 3 - SYNTHÈSE DES COMPTES D'EXPLOITATION MOYENS À L'ÉCHELLE NATIONALE

| | Producteur agroforestier | Producteur collecteur | Producteur spécialisé | Commerçant Grade 1 | Commerçant Grade 2 | Transformateur | CAISTAB | TOTAL |
|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|--------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires cacao | 81 885 600 XAF | 123 206 344 XAF | 202 883 333 XAF | 98 736 555 XAF | 12 385 563 XAF | 75 000 000 XAF | 835 040 045 XAF | 1 429 137 439 XAF |
| Salaire | 14 263 200 XAF | 14 076 563 XAF | 55 332 083 XAF | 4 533 722 XAF | 0 XAF | 53 100 000 XAF | 1 435 597 438 XAF | 1 576 903 006 XAF |
| Taxes | 6 258 340 XAF | 3 307 910 XAF | 6 871 054 XAF | 1 928 725 XAF | 624 359 XAF | 16 328 130 XAF | 37 338 539 XAF | 72 657 057 XAF |
| Charges financières | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 0 XAF | 5 250 000 XAF | 0 XAF | 5 250 000 XAF |
| Profit net cacao | 32 853 846 XAF | 90 797 348 XAF | 109 910 208 XAF | 22 978 619 XAF | 659 858 XAF | -77 971 836 XAF | -1 120 734 195 XAF | -941 506 153 XAF |
| Valeur ajoutée | 53 375 386 XAF | 108 181 820 XAF | 172 113 346 XAF | 29 441 066 XAF | 1 284 217 XAF | -3 293 706 XAF | 352 201 781 XAF | 713 303 910 XAF |

3.2 Composition de la valeur ajoutée consolidée de la chaîne de valeur

Le rôle central de la CAISTAB dans la gouvernance de la filière se reflète dans sa contribution à l'économie nationale, quoique l'impact positif via les salaires versés soit largement compensé par le niveau de profit fortement négatif. Au total, la CAISTAB fournit presque la moitié de la VA générée par cette filière, mais elle est talonnée de peu par les trois types de producteurs qui fournissent 46% de la valeur ajoutée consolidée de la filière (Figure 5).

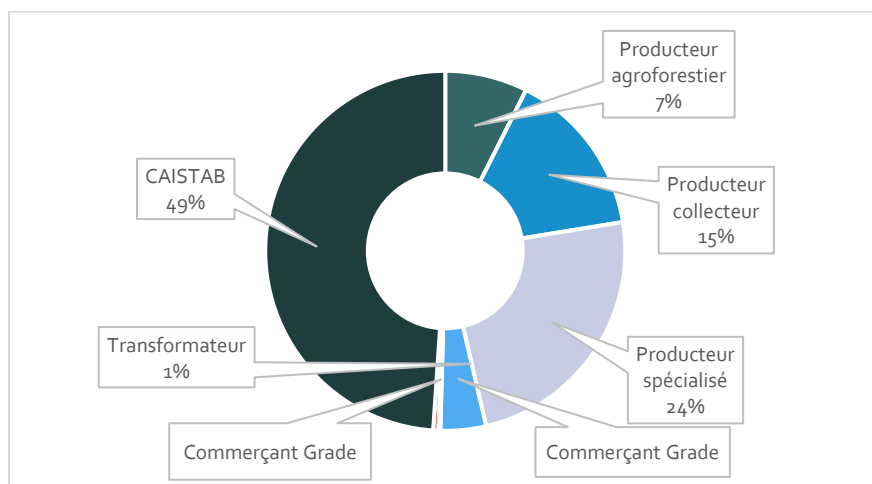


FIGURE 5 – REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE CONSOLIDEE ENTRE LES ACTEURS DE LA FILIERE

Les producteurs collecteurs et agroforestiers offrent des contributions modestes à la VA nationale, qui résultent de productions et de profits peu élevés mais qui s'appliquent à un effectif assez important à l'échelle nationale. A l'inverse, les producteurs spécialisés sont peu nombreux mais dégagent chacun un volume et une valeur élevés de production individuelle, d'où leur contribution globale à près d'un quart de la VA nationale. Il faut noter que l'intégration des profits tirés de la vente des produits agroforestiers modifierait beaucoup les contributions de ces trois types de producteurs à la valeur ajoutée produite par l'exploitation multi-ressources des cacaoyères.

Les niveaux intermédiaires jouent un rôle négligeable dans l'étroit interstice que leur laisse la CAISTAB. Leur faible contribution à la VA nationale tient surtout au commerce informel avec le Cameroun, mais avec de faibles taux de profit.

La décomposition de la VA globale entre ses quatre éléments conforte l'analyse du poids écrasant de la CAISTAB dans le fonctionnement de la filière (Figure 6).

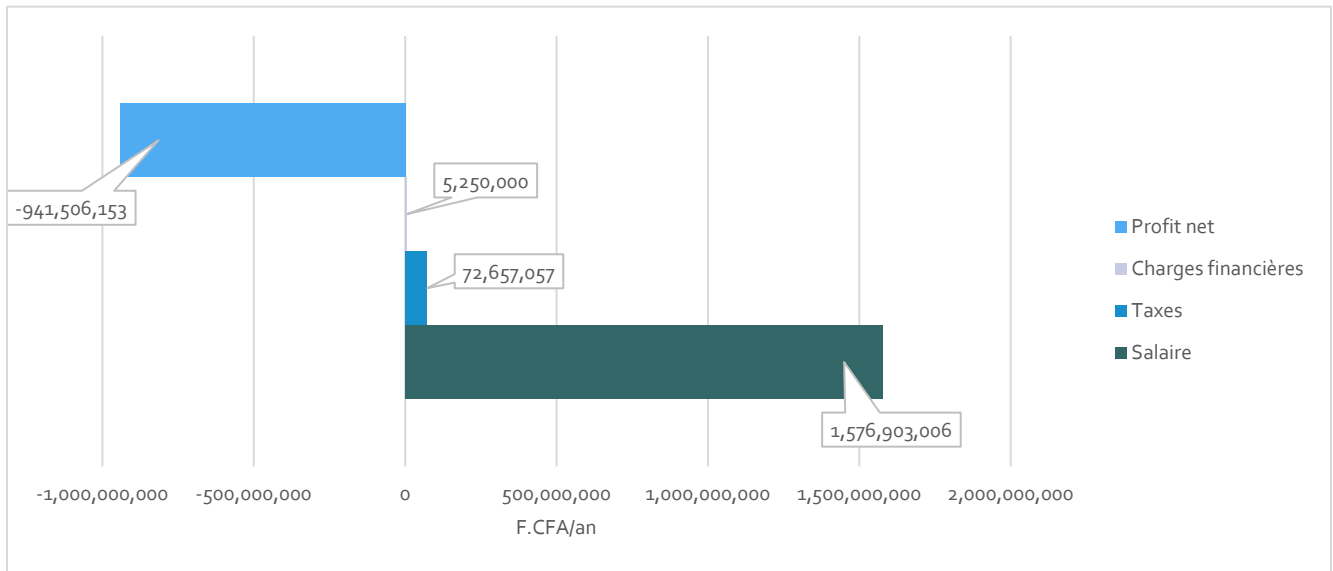


FIGURE 6 – REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE CONSOLIDEE ENTRE LES ELEMENTS DE VALEUR AJOUTEE

D'une part, les profits largement négatifs réalisés par les opérateurs en aval de la chaîne de valeur font disparaître les profits plus modestes mais réels et largement distribués par les producteurs et les commerçants. D'autre part, le versement des salaires – à 91% par la CAISTAB – constitue une contribution majeure à la VA consolidée de la filière. Toutefois la masse salariale imposante de la CAISTAB (1,435 milliard F.CFA) interroge puisqu'elle dépasse à elle seule le chiffre d'affaires total de la chaîne de valeur en 2024 (1,429 milliard F.CFA). Dans la même veine, les effectifs actuels (à plein temps) de la CAISTAB sont équivalents à ceux des producteurs (à temps partiel).

3.3 Contribution au PIB

En 2024, selon la Banque Mondiale, le PIB nominal du Gabon s'établissait à 20.87 milliards, soit environ 11 801 milliards F.CFA. La part du secteur pétrolier était estimée autour de 24% du PIB, d'où un PIB hors pétrole estimé autour de 8 969 milliards CFA.

Historiquement le secteur agricole se caractérise par une très faible participation à la réalisation du PIB, par exemple autour de 5% à la fin des années 1990 (Battini, 1999). C'est toujours le cas en 2024 où le PIB des activités agricoles/forestières/pêche est estimé autour de 726 milliards F.CFA, soit 6.15% du PIB nominal.

Avec une VA totale de 713 millions F.CFA, la chaîne de valeur du cacao contribue à 0.008% du PIB hors pétrole et à presque 0.1% du PIB agricole gabonais.

3.4 Impact sur les finances publiques

Le cacao fait l'objet d'un soutien public important au Gabon puisque ce secteur relève du champ d'action de la CAISTAB depuis presque cinquante ans. La plupart des actions engagées par cet organisme en appui aux producteurs sont chiffrées dans le contrat annuel de performance pour la Direction en charge des activités du cacao. Les dépenses en 2024 visant à soutenir la production, d'une part, et la commercialisation et la transformation, d'autre part étaient budgétisées à 490 millions de F.CFA, en excluant l'achat des fèves et leur transport. De plus, le tableau de synthèse des charges et ressources pour le cacao en 2024 indique des dépenses de personnel autour de 1.4 milliards de F.CFA en 2024.

Cette dépense publique est en partie couverte par le profit réalisé par la CAISTAB en commercialisant les fèves de cacao à l'international. Ce profit ne couvre toutefois pas les charges supportées par la CAISTAB pour son soutien à la filière cacao, puisqu'une subvention estimée à 943 millions de F.CFA a été versée par la Direction des Hydrocarbures pour obtenir un compte d'exploitation équilibré en 2024. Un constat identique était déjà fait à la fin des années 1990 (Battini, 1999). Ce montant correspond à la dépense publique nationale nette en faveur du cacao au Gabon.

Plusieurs fonds publics internationaux sont également mobilisés de manière pérenne pour appuyer la filière du cacao depuis quelques années. Il s'agit par exemple du projet de *cacao sous-ombrage* mené par Brainforest et Noé, ou des investissements du WWF Gabon pour sensibiliser les consommateurs sur l'impact de la production de cacao et à encourager une demande pour du cacao durable. Il existe peu d'informations sur ces financements internationaux mais ils sont peu nombreux et portent sur des montants modestes, qui ne peuvent dépasser 30 millions F.CFA par an.

Côté recettes, la filière nationale du cacao ne fait pas l'objet d'une taxation spécifique, ni pour la production et la commercialisation des fèves, ni pour l'importation de matériels agricoles qui sont exempts de taxe selon la loi 02/013. Il existe toutefois des impôts et des taxes qui peuvent être directement associés au transport ou à la commercialisation du cacao, mais leur montant global est faible. A contrario, la TVA de 18% est appliquée aux intrants, aux équipements et à la plupart des autres dépenses faites par les acteurs de la filière. Au total, les recettes fiscales directes et indirectes rapportent presque 73 millions de F.CFA aux autorités publiques par an (Tableau 3).

Au total, si on combine les subventions publiques et les recettes fiscales, la chaîne de valeur du cacao au Gabon a un impact négatif sur les finances publiques estimé autour de 900 millions de F.CFA par an.

3.5 Impact sur la balance commerciale

Hormis les 4 tonnes de cacao dédiées à la transformation artisanale domestique, toutes les fèves de cacao sont exportées soit par la CAISTAB sur le marché international, soit au Cameroun par des

commerçants informels à un prix largement inférieur au cours international. La valeur de ces exportations avoisinait 911 millions F.CFA en 2024.

La quasi-totalité des intrants et des équipements utilisés par cette filière est importée mais, la filière étant de faible ampleur et peu mécanisée, ces importations représentent un montant assez modeste, autour de 291 millions F.CFA en 2024.

Au total, la chaîne de valeur des fèves de cacao au Gabon présente un excédent commercial de 619 millions F.CFA (Tableau 4) en 2024.

TABLEAU 4 – EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS LIEES A LA FILIERE DES FEVES DE CACAO AU GABON

| Flux commerciaux | Montant (F.CFA) |
|---|--------------------|
| Exportations (formelles et informelles) | 910 720 045 |
| Importations Equipements | 64 516 470 |
| Importations Intrants | 226 809 689 |
| Balance commerciale | 619 393 886 |

Ce solde commercial positif lié à la vente des fèves de cacao et des opérations associées à leur production et commercialisation est à mettre en miroir avec les importations gabonaises de « cacao et préparation à base de cacao » (nomenclature douanière HS18) qui sont estimées à environ 2,7 milliards F.CFA en 2024.

4. Inclusivité de la chaîne de valeur

4.1 Distribution des revenus et du bien-être dans la chaîne de valeur

Les contributions spécifiques des acteurs de la chaîne de valeur à la VA consolidée permettent d'analyser la création et la distribution des revenus par la filière (Figure 7).

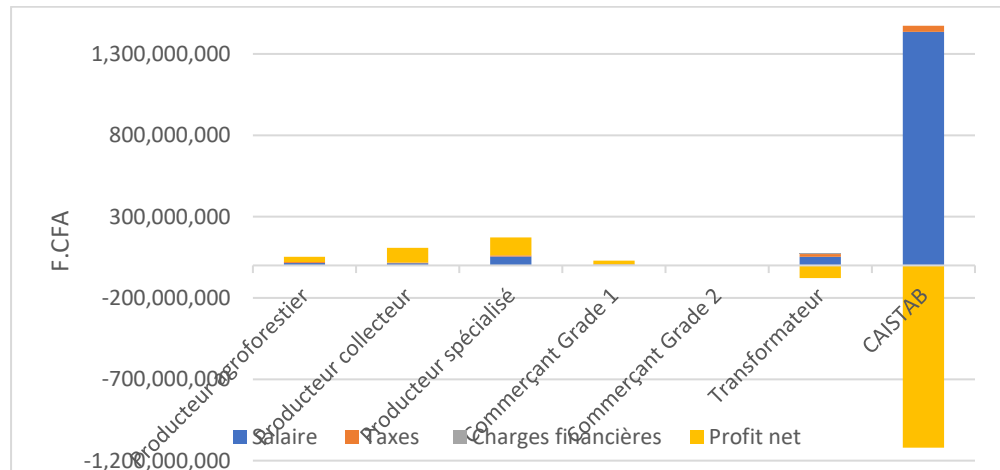


FIGURE 7 – CONTRIBUTIONS SPECIFIQUES DES ACTEURS A LA VALEUR AJOUTEE DE LA FILIERE (EN F.CFA/AN)

Malgré la situation de monopsonne de la CAISTAB, les surprofits dégagés par le différentiel entre les prix d'achat aux producteurs et de vente sur le marché international sont annihilés par une masse salariale colossale. L'essentiel des revenus produits par la CAISTAB sont financés par la subvention publique.

Les transformateurs dégagent également peu de revenus du fait du faible volume de cacao transformé et de leur stratégie actuelle d'investissement productif.

Seule une petite partie des revenus générés par la filière vient de la production primaire, grâce principalement au profit tiré de cette activité par tous les producteurs et marginalement par les salaires payés par les producteurs spécialisés. Comme indiqué dans le Tableau 5, si on se focalise dans un premier temps sur les seules ventes de cacao, les taux de profit des trois types de cacaoculteur sont tous hauts – entre 40% et 74% – même si les producteurs spécialisés obtiennent des montants de profit largement plus élevés que les deux autres types de producteur.

TABLEAU 5 – PROFITS FINANCIERS ET ECONOMIQUES DEGAGES PAR LES TROIS TYPES DE PRODUCTEUR DE CACAO

| | | Producteur agroforestier | Producteur collecteur | Producteur spécialisé |
|---|-----------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Vente du cacao | Profit net (F.CFA/an) | 104 298 | 288 246 | 1 570 146 |
| | Taux de profit net | 40% | 74% | 54% |
| Vente du cacao et des produits agroforestiers | Profit net (F.CFA/an) | 1 566 435 | 432 855 | 2 081 896 |
| | Taux de profit net | 91% | 81% | 61% |
| Ventes cacao et agroforesterie moins vol et main d'œuvre domestique | Profit net (F.CFA/an) | 1 323 818 | 284 261 | 1 871 479 |
| | Taux de profit net | 77% | 53% | 55% |

Toutefois, presque toutes les cacaoyères fournissent aussi des produits agroforestiers dont une partie plus ou moins importante est vendue, ce qui vient amender le profit et le taux de profit associés à la polyculture des cacaoyères. C'est notamment le cas des producteurs agroforestiers dont le taux de profit atteint 91% tandis que leur profit en valeur se rapproche de celui dégagé par les producteurs spécialisés.

Mais au-delà de ces estimations financières, la polyculture cacaoyère engendre également des avantages et des coûts économiques qui n'apparaissent pas dans l'analyse financière des flux monétaires. Il s'agit, d'une part, des vols subis dans les cacaoyères qui viennent minorer le chiffre d'affaires et le profit, et, d'autre part, de la main d'œuvre domestique qui est mobilisée par ces cultures sans être rémunérée. Ces deux variables impactent également le niveau de bien-être tiré par les producteurs de leurs cacaoyères et il est utile de les « internaliser » dans une analyse cette fois économique du profit réel tiré des cacaoyères, sur la base des données collectées dans les entretiens individuels. Il apparaît alors que tous les producteurs voient leurs niveaux de profit se contracter surtout en fonction de leur degré de dépendance à la main d'œuvre domestique. Les producteurs spécialisés sont les moins impactés car leur mode opératoire s'appuie davantage sur une main d'œuvre rémunérée. A l'inverse, les producteurs collecteurs accusent une diminution de 28% de leur taux de profit si on intègre le coût de travailleurs familiaux – le vol dans les cacaoyères jouant un rôle marginal dans ce déclin du taux de profit.

4.2 Impact sur l'emploi et le genre

La chaîne de valeur du cacao au Gabon génère trois types d'emploi : (1) la main d'œuvre domestique non rémunérée ; (2) l'emploi partiel rémunéré ; (3) les emplois salariés formels à plein temps. Les données collectées lors des enquêtes ou auprès de la CAISTAB permettent de les quantifier. Plusieurs données primaires supposent toutefois d'être converties en « équivalent temps plein » en appliquant un forfait de salaire de 5000 F.CFA par jour en zones rurales et en supposant 230 jours ouvrés par an. L'estimation des équivalents temps plein générés par chaque acteur de la filière est récapitulée dans le Tableau 6.

TABLEAU 6 – EMPLOI GENERE PAR LA CHAINE DE VALEUR

| | Emploi domestique | Job rémunéré | Emploi formel à plein temps | Total des Equivalents Temps Plein |
|--------------------------|-------------------|--------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Producteur agroforestier | 72 | 12 | 0 | 84 |
| Producteur collecteur | 40 | 12 | 0 | 53 |
| Producteur spécialisé | 13 | 48 | 0 | 61 |
| Commerçant Grade 1 | 46 | 4 | 0 | 50 |
| Commerçant Grade 2 | 37 | 0 | 0 | 37 |
| Transformateur | 0 | 2 | 24 | 26 |
| CAISTAB | 0 | 0 | 709 | 709 |
| | | | | 1 021 |

La CAISTAB fournit 70% des emplois de la filière, dont 320 postes au siège et un peu plus dans les délégations provinciales. Le reste des emplois salariés est offert par les entreprises de transformation. A l'inverse, la production et la commercialisation du cacao dépendent uniquement d'emplois domestiques ou rémunérés informellement et à temps partiel. Ces deux niveaux de la chaîne de valeur génèrent l'équivalent de 285 emplois à plein temps, soit presque trois fois moins que les postes salariés à la CAISTAB.

L'implication des femmes est faible dans la filière, sauf peut-être à la CAISTAB mais ces données ne semblent pas disponibles. Elles représentent autour de 10-15% des effectifs des producteurs collecteurs et agroforestiers de notre échantillon tandis qu'elles sont quasiment absentes chez les commerçants.

5. Empreinte environnementale de la chaîne de valeur

Quoiqu'une estimation de l'empreinte environnementale de cette chaîne de valeur n'ait pas été conduite dans le cadre de ce travail, plusieurs informations ont été récoltées durant les entretiens individuels avec les producteurs sur l'historique et certaines caractéristiques de leurs cacaoyères. Ces variables illustrent de manière partielle certaines interactions entre cette culture et l'environnement naturel.

5.1 Âge et superficies des cacaoyères

Les données collectées auprès des producteurs permettent de dresser un historique succinct de l'évolution des cacaoyères depuis leur création. La Figure 8 croise ainsi les surfaces en production des cacaoyères sélectionnées ainsi que leurs années de première production (généralement 3-4 ans après leur création).

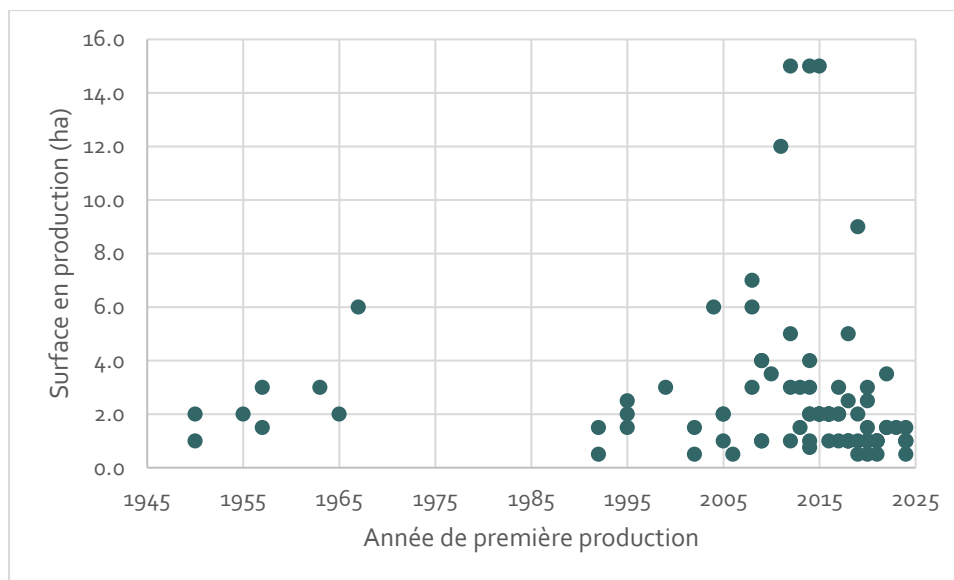


FIGURE 8 – SUPERFICIES ET DATE DE CREATION DES CACAOPERES ECHANTILLONNEES

Il existe encore peu de cacaoyères actives qui ont été créées dans les années 1940-1960, à l'encontre de ce qu'on voit encore très régulièrement au Cameroun. Ce constat est paradoxal quand on connaît le pic historique de production gabonaise du cacao en 1970. La plupart de ces cacaoyères ont donc été abandonnées. Ce constat est renforcé par l'absence de créations de cacaoyères en 1970 et 1990, qui confirme la dégénérescence de la filière durant plusieurs décennies, et ce malgré la création de la CAISTAB.

La plupart des cacaoyères de notre échantillon datent de moins de 20 ans et elles sont de petite taille, et souvent de très petite taille (un hectare et moins), ce qui interroge sur la rentabilité économique de l'investissement.

A noter toutefois, quelques cacaoculteurs audacieux qui se sont lancés dans la création/réhabilitation de grandes cacaoyères (supérieures à 10 ha) dans les années 2010, tous dans le Woleu Ntem : ce sont

ceux-là mêmes qui revendent mais se voient interdire aujourd'hui l'accès au marché camerounais pour valoriser leurs fèves produites en grande quantité.

5.2 Modes d'acquisition des cacaoyères

Le mode de création ou d'acquisition des cacaoyères permet de savoir si ces plantations sont le produit d'une « rente forestière » qui repose sur la déforestation et la dégradation forestière ou si d'autres dynamiques sont présentes. Comme l'indique la Figure 9, le défrichage et l'héritage sont les deux modes largement dominants pour acquérir une cacaoyère, mais leurs importances respectives varient selon les types de producteur. L'achat de cacaoyères reste rare et uniquement du fait de certains producteurs spécialisés.

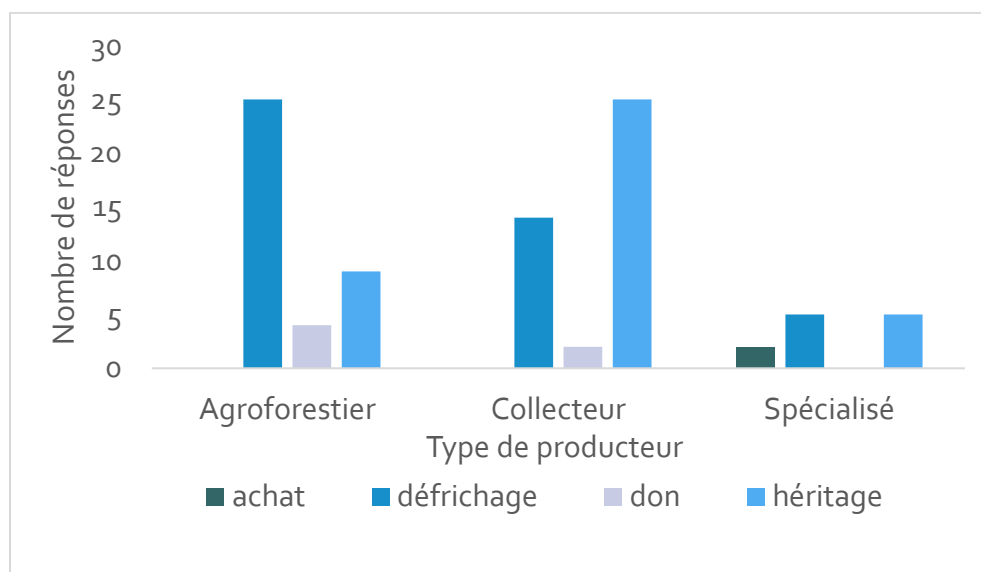


FIGURE 9 – MODES D'ACQUISITION DES CACAORYERES

Comme très souvent en Afrique centrale, le défrichage est au Gabon un mode important pour créer et légitimer des droits coutumiers sur un espace auparavant naturel. Ce constat illustre le risque d'une relance de la production du cacao par la création de nouvelles plantations sur les espaces forestiers.

Les pratiques également courantes d'héritage et de don de cacaoyères semblent démontrer une régulation coutumière efficace de l'accès et de la gestion des cacaoyères.

5.3 Espaces précédant les cacaoyères

Les producteurs étaient également interrogés sur l'espace précédant la création de leurs cacaoyères, quel que soit le mode d'acquisition de leurs parcelles. Sans surprise, c'est bien la forêt qui est l'espace privilégié pour créer les cacaoyères (Figure 10).

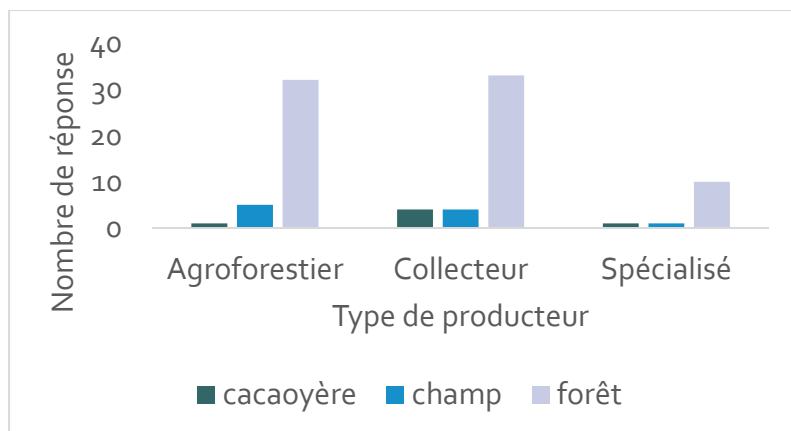


FIGURE 10 – ESPACES PRECEDANT LA CREATION DES CACAOYERES

La réhabilitation de cacaoyères abandonnées reste très rare alors qu'il existe manifestement un potentiel significatif si l'on se réfère à la production nationale de cacao dans les années 1970. On remarque également que quelques rares producteurs se sont lancés dans la création de cacaoyères sur d'anciens espaces agricoles, mais ils ont tous bénéficié d'un appui extérieur pour opter pour cet itinéraire technique plus exigeant.

Ce constat conforte le risque qu'une relance de la cacaoculture se traduise par la création de nouvelles plantations au détriment des forêts environnantes, d'autant que cette dynamique bénéficie d'une légitimité coutumière. Cette option de production n'est pas compatible avec la prochaine application du RDUE.

5.4 Espèces d'arbres présents dans les cacaoyères

La création courante de cacaoyères à partir de zones forestières ne signifie pas pour autant une déforestation massive de ces espaces. Une large majorité de producteurs tirent des bénéfices importants de la diversité des espèces d'arbres (et assimilés) localisés dans les cacaoyères. Les entretiens individuels avec les producteurs ont permis de dresser la liste des espèces d'arbres utilisés par les cacaoculteurs dans leurs cacaoyères (Tableau 7).

TABLEAU 7 – NOMBRE DE CITATIONS DES ESPECES D'ARBRES UTILES PRESENTS DANS LES CACAOYERES

| Espèces d'arbre | Producteur Agroforestier | Producteur Collecteur | Producteur Spécialisé |
|-----------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Agrume | 29 | 13 | 8 |
| Atangatier | 36 | 37 | 11 |
| Avocatier | 30 | 30 | 11 |
| Bananier | 9 | 4 | 1 |
| Colatier | 1 | 4 | 1 |
| Corossolier | 4 | 3 | 1 |
| Goyavier | 2 | 4 | 0 |
| Manguier | 9 | 7 | 0 |
| Moabi | 0 | 6 | 0 |

| | | | |
|--------------|------------|------------|-----------|
| Palmier | 3 | 2 | 1 |
| Papayer | 3 | 0 | 0 |
| Autre | 1 | 9 | 2 |
| TOTAL | 127 | 119 | 36 |

Trois catégories d'espèces d'arbres fruitiers se retrouvent communément dans un grand nombre de cacaoyères : les « atangatiers » ou manguiers sauvages (*Irvingia gabonensis*) qui sont laissés dans les cacaoyères au moment de l'abattage et du défrichage, et les avocats et les arbres à agrume (orange, citron, mandarine, pamplemousse) qui sont plantés. Ce sont surtout ces différentes espèces qui fournissent des revenus souvent conséquents aux producteurs. Les cacaoculteurs spécialisés dans la production du cacao se contentent presque toujours de maintenir ou de planter des arbres de ces trois groupes d'espèces ligneuses. A l'inverse, les cacaoculteurs agroforestiers sont les plus actifs dans l'enrichissement de leurs cacaoyères en arbres fruitiers tandis que les producteurs collecteurs tendent à maintenir un pourcentage plus élevé d'arbres de forêt naturelle (atangatier, moabi, et autres).

Cette énumération des espèces ligneuses présentes dans les cacaoyères repose sur les déclarations des producteurs des arbres qu'ils utilisent pour générer un revenu (quoique la question n'ait pas mentionné explicitement cet objectif). Il est plus que vraisemblable que de très nombreuses essences ligneuses n'aient pas été citées en raison de leur faible intérêt commercial. Des inventaires botaniques plus précis dans les cacaoyères permettrait de vérifier si la plupart des cacaoyères gabonaises relève de systèmes agroforestiers complexes déjà documentés au Cameroun (Lescuyer et al., 2024).

6. Discussion et perspectives

6.1 Les traits saillants de la chaîne de valeur cacao gabonaise

Depuis quelques années, trois facteurs pourraient jouer un rôle majeur sur la relance de la chaîne de valeur du cacao au Gabon. Tout d'abord, le cours international du cacao a été multiplié au moins par deux depuis 2023, ce qui s'est traduit par une incitation forte pour les petits producteurs à augmenter massivement leurs productions, du moins dans les pays où le secteur est libéralisé. Deuxièmement, au Gabon, il existe une demande urbaine forte pour les produits chocolatés qui n'est que très marginalement alimentée par la production nationale de cacao, malgré un pouvoir d'achat relativement élevé des classes urbaines gabonaises. Enfin, l'Etat gabonais promeut depuis longtemps une diversification de l'économie, en pariant sur un accroissement de la part du secteur agricole.

Ces trois facteurs propices ont eu encore peu d'effet sur le dynamisme de la filière cacao au Gabon, puisque la production stagne entre cent et deux cents tonnes de fève par an. Cette chaîne de valeur reste déprimée, avec un nombre faible (voire décroissant) de producteurs, des plantations vieillissantes quand elles ne sont pas quasiment abandonnées, et conséquemment une contribution marginale de la filière au PIB hors pétrole, sans mentionner le déficit de la balance commerciale pour les produits à base de cacao. Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'une subvention publique importante est versée tous les ans pour soutenir le secteur.

Les moyens dédiés par l'Etat pour appuyer la filière cacao apparaissent en 2024 supérieurs au chiffre d'affaires de la CAISTAB. Ce simple constat interroge sur les attentes économiques de l'Etat au sujet de cette filière : plutôt qu'une chaîne de valeur, c'est un secteur bureaucraté où il y a autant de cacaoculteurs que de fonctionnaires pour encadrer et soutenir le secteur. Le rôle de la CAISTAB apparaît donc comme central dans l'avenir dans l'évolution de cette chaîne de valeur, et ce dans ses deux fonctions régaliennes : le monopsonne d'achat du cacao et l'appui aux producteurs et aux transformateurs. C'est donc sur la base d'une réflexion sur les rôles de la CAISTAB que sont construits trois scénarios prospectifs de la chaîne de valeur du cacao au Gabon.

6.2 Scénario 1 – « Business as usual » : la CAISTAB est confirmée dans ses fonctions actuelles

Le périmètre de la CAISTAB est confirmé pour des raisons autres qu'économiques, et elle continue d'assurer ses fonctions de monopsonne d'achat du cacao et de soutien technique de la filière. La stabilité de ce contexte institutionnel peut probablement permettre un soutien partiel de certains bailleurs internationaux sur des thématiques spécifiques.

Ce scénario présente plusieurs avantages :

- Un risque faible de déforestation ou dégradation forestière, puisque la production ne repart pas brusquement à la hausse avec une extension des plantations au détriment des écosystèmes naturels.

- Certains producteurs spécialisés bénéficient d'un appui de la CAISTAB et peut-être d'un bailleur public ou privé pour s'engager dans une démarche de certification sous le standard Rainforest Alliance, dont la faisabilité a récemment été passée en revue pour le Gabon.
- Une gouvernance non bouleversée de la filière.

Il présente aussi certains inconvénients

- La filière reste globalement inefficace d'un point de vue économique, avec une subvention publique de 1 milliard F.CFA par an, qui dépasse le chiffre d'affaires de la vente à l'exportation ;
- Elle a peu d'impacts sur les revenus des producteurs, sur l'emploi et sur le PIB ;
- Seuls les « producteurs spécialisés » font l'objet d'un appui public, délaissant ainsi la très grande majorité des « producteurs collecteurs » et « producteurs agroforestiers ».

Plusieurs leviers d'action sont envisageables pour accompagner la mise en œuvre de ce scénario :

- Améliorer l'efficacité des dispositifs publics d'appui auprès des petits producteurs, notamment pour augmenter les rendements dans les plantations existantes.
- Convaincre les bailleurs d'investir sur un cacao gabonais de niche, mais qui reste à construire. Vu le faible impact de la filière actuelle sur la forêt (Kambale Mumbere et al., 2025), il existe probablement une voie prometteuse pour produire du cacao compatible avec les exigences du RDUE, mais sur de petits volumes et à un coût certain, vu le niveau quasi-inexistant de traçabilité dans la filière.
- La transformation du cacao pourrait également être davantage appuyée pour enclencher une substitution (même marginale) aux produits chocolatés qui sont aujourd'hui importés en masse au Gabon. Reste à savoir si le coût probablement important de soutien à la transformation nationale du cacao serait à la hauteur des bénéfices espérés.

6.3 Scénario 2 – Libéralisation de la filière avec la poursuite du soutien technique par la CAISTAB

Ce scénario suppose l'abandon par la CAISTAB de son monopsonne de commercialisation du cacao, qui se cantonnerait alors à un rôle de soutien technique et d'encadrement de la filière. Le prix ne serait également plus fixé par l'administration mais fluctuerait en fonction de l'offre et de la demande dans les campagnes gabonaises. Comme le décrivait déjà Battini (1999), l'achat du cacao serait alors assuré par des commerçants privés agréés par la CAISTAB, selon des destinations et des usages libres, dans l'esprit de l'accord de libre-échange de la CEMAC. La CAISTAB s'assurerait, d'une part, du respect d'un certain nombre de règles de conduite inhérentes à l'agrément de commercialisation octroyé aux opérateurs privés et, d'autre part, à la poursuite d'un appui auprès des producteurs sur la base de la subvention publique qu'elle reçoit actuellement ou d'un pourcentage de para-fiscalité sur les ventes à l'exportation.

Ce scénario présente plusieurs avantages :

- Les producteurs bénéficient d'une tendance haussière à moyen terme des prix du cacao et réhabilitent leurs vergers pour procéder à une augmentation de la production de cacao ;
- Intensification des flux commerciaux et monétaires dans le monde rural ;
- Un tissu de commercialisation privé sous agrément se met en place, qui offre de multiples facilités aux producteurs (dont probablement la certification) ;
- Allègement des charges de l'Etat en gestion des investissements et des salaires de fonctionnaires, ainsi que gain sur les moindres subventions à verser à la CAISTAB.

Mais il fait également face à plusieurs risques :

- La réduction des effectifs de la CAISTAB Cacao, qui pourraient sans doute être affectés à d'autres directions de la CAISTAB ;
- Baisse du pourcentage des exportations via Libreville, qui pourraient être plus que compensées par un accroissement des exportations directes vers le Cameroun ;
- Risque de dégradation forestière voire de déforestation, si le mode de création des cacaoyères demeure le même qu'aujourd'hui principalement au détriment des forêts, et la perte d'accès du cacao gabonais au marché européen en raison de la non-conformité au RDUE ;
- Absence de garantie d'achat sur l'ensemble du territoire, notamment dans certaines zones éloignées, mais qui sont aujourd'hui déjà marginalisées en termes de volumes produits.

Plusieurs leviers d'action sont envisageables pour appliquer ce scénario :

- La redéfinition du mandat de la CAISTAB, telle que demandée par de nombreux acteurs et en lien avec l'esprit des accords de la CEMAC ;
- La relance réelle de la production offre un contexte propice aux bailleurs internationaux pour appuyer cette dynamique, surtout si l'appui s'oriente vers un cacao durable et sans déforestation ;
- La valorisation importante des produits agroforestiers dans nombre de cacaoyères permet d'envisager des modèles alternatifs d'exploitation de ces vergers, dont les résiliences écologique et socio-économique sont recherchées et promues.

6.4 Scénario 3 – La CAISTAB devient un simple organisme de contrôle du secteur

Au-delà de la fin de son monopsonne, la CAISTAB abandonne également son rôle de soutien technique à la filière cacao pour se cantonner au contrôle de la qualité et des flux de cacao à l'exportation, en plus d'une mission de diffusion d'information sur les prix, l'état et les enjeux de la filière. Le soutien aux producteurs est alors délégué au ministère en charge de l'agriculture, par exemple sur la base d'un mécanisme de financement alimenté par un pourcentage des ventes à l'export.

Les avantages de ce scénario sont proches de celui du scénario 2, si ce n'est que la dépense publique se trouve encore davantage allégée. Il présente toutefois plusieurs risques spécifiques :

- Une réduction substantielle des effectifs de la CAISTAB, qui pourraient en partie être réaffectés au ministère en charge de l'agriculture pour poursuivre leur mission de soutien technique auprès des producteurs ;
- Un pari est fait sur l'investissement des acheteurs privés à appuyer eux-mêmes « leurs » producteurs afin de les fidéliser et d'accompagner l'amélioration de leurs performances quantitatives et qualitatives ;
- Une « libéralisation » de l'appui technique porte le risque de se focaliser sur les seuls producteurs spécialisés et délaisser un grand nombre de producteurs aujourd'hui peu attirés par la cacaoculture ;
- Le commerce du cacao gabonais risque d'être principalement réalisé par les firmes et leurs intermédiaires implantés au Cameroun, mais cette dépendance peut être contrôlée via l'administration des agréments commerciaux par l'administration gabonaise. Cela suppose également un contrôle rigoureux des flux du cacao aux points de frontière avec le Cameroun.

Ce troisième scénario requiert une révision forte du mandat de la CAISTAB, mais qui favorise la substitution de la dépense publique par des investissements privés par les acheteurs du cacao gabonais. Si une partie de la valeur ajoutée peut effectivement être captée par les intermédiaires et les firmes basées au Cameroun, l'augmentation probable du volume de cacao, d'une part, et la réduction massive de la dépense publique, d'autre part, conduiront très probablement à accroître la contribution de la filière aux revenus des producteurs et à la caisse de l'Etat.

7. Conclusion

Cette étude met en lumière le paradoxe central de la filière cacao au Gabon : alors même que le contexte international n'a jamais été aussi favorable depuis plusieurs décennies, avec des prix historiquement élevés et une demande mondiale soutenue, la filière nationale demeure marginale, faiblement productive et structurellement déficitaire du point de vue des finances publiques. Le cacao gabonais représente aujourd'hui une contribution économique très limitée, tant en termes de production que de création de valeur ajoutée, d'emplois productifs et de recettes fiscales, malgré un soutien public conséquent et ancien.

L'analyse de la chaîne de valeur révèle que les petits producteurs génèrent presque la moitié de la valeur ajoutée consolidée de la filière. Les taux de profit estimés pour la production du cacao sont élevés, principalement parce que les coûts formels de production sont faibles et pallient les bas rendements productifs à l'hectare pour deux catégories de producteurs sur trois.

Les produits agroforestiers ont pris une importance substantielle dans les cacaoyères gabonaises et mériteraient sans doute d'être systématiquement pris en compte dans l'analyse des performances de ces systèmes de production. Au-delà du modèle standard du producteur spécialisé dans l'exploitation du cacao qui cherche à optimiser cette mono-production, la cacaoculture reste une activité très rentable quand elle s'appuie sur des systèmes productifs diversifiés, faiblement intensifs en intrants et résilients face aux chocs économiques et climatiques.

À l'inverse, l'aval de la filière apparaît structurellement inefficace. La CAISTAB, acteur central de la gouvernance du secteur depuis près de cinquante ans, concentre l'essentiel des emplois salariés et des flux financiers, mais affiche des résultats économiques lourdement déficitaires. Les surcoûts liés à la masse salariale, à la gestion administrative et aux fonctions cumulées de monopsonne, d'opérateur commercial et d'organisme d'appui technique absorbent largement les gains potentiels tirés de la vente du cacao sur le marché international. Cette situation se traduit par une dépendance chronique de la CAISTAB vis-à-vis des subventions publiques.

Sur le plan macro-économique, la filière cacao gabonaise reste marginale. Sa contribution au PIB hors pétrole est quasi négligeable et son poids au sein du PIB agricole demeure extrêmement faible. Si la balance commerciale des fèves de cacao est excédentaire, cet excédent est largement contrebalancé par les importations massives de produits transformés à base de cacao, ce qui souligne l'incapacité actuelle du pays à capter davantage de valeur ajoutée par la transformation locale.

Du point de vue social, la filière se caractérise par une inclusivité limitée. La majorité des emplois productifs et rémunérés est concentrée au sein de la CAISTAB, tandis que la production et la commercialisation reposent largement sur du travail domestique ou informel. La participation des femmes reste marginale à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Sur le plan environnemental, l'étude met en évidence des dynamiques contrastées. Les systèmes agroforestiers observés constituent un atout majeur pour concilier production agricole, préservation de la biodiversité et diversification des revenus. Cependant, les modes actuels de création des cacaoyères font peser un risque de déforestation et la fermeture du marché européen si une relance rapide et mal encadrée devait se produire. Il existe toutefois un potentiel important à la fois de vieilles cacaoyères à réhabiliter et de cacaoyères actuellement productives mais dont le rendement pourrait aisément être accru sans remettre en cause leur modèle agroforestier complexe.

Les scénarios prospectifs analysés illustrent les choix stratégiques auxquels l'État gabonais est confronté. Le statu quo entérine une filière coûteuse et peu performante, tandis que les scénarios de libéralisation ouvrent des perspectives de dynamisation mais comportent des risques en matière de gouvernance et de durabilité.

En définitive, le cacao ne pourra vraisemblablement pas devenir un pilier significatif de l'économie gabonaise à court terme. Il peut néanmoins jouer un rôle stratégique comme levier de diversification des revenus ruraux, de valorisation durable des espaces forestiers anthropisés et de réduction partielle de la dépendance aux importations de produits chocolatés.

8. Références bibliographiques

- Abraham-Frois G., 1988. *Economie politique*. Economica, 4^{ème} édition, Paris.
- Battini J.L., 1999. *La filière cacao en république du Gabon : bilan-diagnostic et recommandations*. Mémoire de DESS, Université de Montpellier, Montpellier, France.
- Kambale Mumbere L., Busson F., Nteme S., Nze Ndong J.R., 2025. *Appui au secteur Forêt Bois au Gabon – Préparation à l'entrée en application du RDUE*. Rapport 4b de AETS pour Union européenne INTPA, Libreville, Gabon, 46p. et annexes.
- Leherpeur I., 2025. *Rentabilité économique des 3 archétypes de systèmes agroforestiers complexes à base de cacao au Cameroun*. Rapport CIRAD-ISTOM, pour la GIZ & CICC, Montpellier, 56p.
- Lescuyer G., Gentils L., Mouyakan Moumbock E., Malédy O., Bassanaga S., Harmand J.M., Sonwa D.J., Ndoumbè Keng M., Oyono M., Tankam C., Essono S.P., 2024. *Définir et promouvoir un cacao agroforestier pour le Cameroun et l'Afrique centrale*. OFAC Brief 4, Yaoundé, Cameroun, 6p.
- N'Goulakia L.P., 2014. L'agriculture et les filières du café et du cacao : une ambition pour le Gabon. *GéoEconomie*, 70, 85-94.
- Tridon Z., 2025. *Analyse de la chaîne de valeur du cacao au Congo*. Rapport CIRAD-ISTOM pour le PUDT, Brazaville, 82p.

9. Annexes

9.1 Annexe 1 – Termes de référence de l'étude (pour les trois produits)

I. CONTEXTE

L'engagement de la Commission Européenne (CE) dans les analyses de chaîne de valeur

La Commission Européenne a lancé l'initiative "Support governance of global food & nutrition security to build resilience", dans le cadre de laquelle des analyses des chaînes de valeur (CV) sont réalisées à travers la méthodologie Value Chain Analysis for Development (VCA4D).

Le projet VCA4D se mobilise à la demande des Délégations de l'Union Européenne (DUE) dans les pays partenaires, pour les accompagner dans la compréhension des CVs et *in fine* pour améliorer la qualité du dialogue politique et des projets. VCA4D répond à la nécessité d'obtenir des données quantitatives qui facilitent l'analyse qualitative et des indicateurs spécifiques ; l'objectif étant de fournir des éléments de choix robustes pour guider les parties prenantes dans la prise de décision ainsi que la reddition des comptes. Certaines études sur le sujet dans le passé et les décisions à prendre se heurtent souvent au manque de telles données.

VCA4D fournit des analyses détaillées des CVs, en tenant compte des dimensions sociale, économique et environnementale du développement inclusif et durable. Ces analyses favorisent l'innovation organisationnelle et technologique. Un élément clé de l'approche est de comprendre et de renforcer le rôle du secteur privé pour une croissance agricole inclusive et durable. Basée sur la preuve, l'analyse contribue à améliorer les connaissances pour favoriser des interventions à une échelle nationale et en toute transparence.

La chaîne de valeur du cacao au Gabon et le soutien de l'UE

Le Gabon, pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure, fait face à des défis sociaux majeurs et son modèle économique de dépendance aux hydrocarbures s'avère de moins en moins viable avec la diminution des ressources pétrolières et la volatilité des prix des matières premières.

Le gouvernement de transition, issu de la prise de pouvoir par des membres des Forces de Défense et de Sécurité le 30 août 2023, a élaboré un Plan National de Développement pour la Transition (PNDT 2024-2026) qui se décline en 5 piliers : 1) réformes des institutions et transition politique, 2) développement des infrastructures stratégiques, 3) intensification de la stratégie de diversification de l'économie, 4) Développement social inclusif, 5) renforcement de la durabilité environnementale et de la résilience aux changements climatiques.

L'Union Européenne et le Gouvernement gabonais ont lancé pour 2025 l'action " Appui aux Chaînes de Valeur Forêt pour une Transition Verte au Gabon " dont l'objectif est la promotion d'une économie verte au Gabon. Dans ce document, les chaînes de valeur Forêt concernent en priorité le bois, 3ème pilier de l'économie nationale, le cacao, objet d'une relance par le

Gouvernement, et enfin, certains produits forestiers non ligneux (PFNL), majoritairement du secteur informel mais au potentiel de développement intéressant.

L'action est une réponse aux défis du gouvernement gabonais en matière de diversification de son économie dépendante aux hydrocarbures tout en continuant à protéger son environnement. L'exploitation durable des ressources naturelles, notamment de sa forêt qui couvre 88 % du territoire et qui abrite une biodiversité exceptionnelle, est réaffirmée dans le Plan National de Développement pour la Transition (2024-2026).

La filière cacao (encore peu documentée⁶) peine à redémarrer, avec un manque d'intérêt des jeunes et des contraintes sur les aspects des techniques agroforestières, de la traçabilité des produits et de la transparence sur les prix d'achat. Actuellement, la majeure partie de la production de cacao est gérée dans de petites exploitations agricoles villageoises et familiales. La filière cacao ferait vivre environ 2000 cacaoculteurs gabonais. Pour la filière cacao, en moyenne un quart des producteurs est officiellement enregistré au sein de la CAISTAB ainsi qu'une production annuelle de cacao gravitant autour des 300 tonnes par an, ce qui positionne le Gabon loin derrière les grands producteurs. L'absence de structuration de la filière peut être expliquée par une variété de facteurs, à la fois démographiques, liées au manque d'infrastructures, à la difficulté d'accès aux technologies modernes et donc à la connaissance, aux prix modiques aux producteurs, ou encore à l'instabilité des organismes publics en charge du secteur.

Cependant, bien que négligée pendant de nombreuses années, la filière cacao fait aujourd'hui partie de la stratégie de diversification économique lancée par les autorités gabonaises. Le contexte de l'entrée en vigueur du Règlement Européen contre la déforestation sera pris en compte par l'équipe dans son analyse.

Les filières PFNL tels que le Odika, le Moabi et l'Iboga⁷ sont peu structurées avec des contraintes au niveau de l'approvisionnement (collecte, transport) et des procédés de conditionnement et de transformation.

Le document d'action de l'UE propose d'accompagner ces secteurs au niveau de la réglementation sectorielle et fiscale du Gabon, de l'application des réglementations européennes (RDUE, CITES), de la recherche de solutions énergétiques innovantes et de la promotion de la certification.

L'étude VCA4D fournira une ligne de base sur les aspects fonctionnels et économiques de la filière du cacao au Gabon ainsi que sur les PFNL sélectionnés.

⁶ Voir Etude "Diagnostic rapide de la filière cacao au Gabon, 2023". Assistance technique régionale ECOFAC6 UE

⁷ Voir Etude "Appui à la valorisation et promotion des Produits Forestiers Non Ligneux au Gabon, 2023". Assistance technique régionale ECOFAC6 UE concernant Odika (*Irvingia gabonensis*), Miel, Moabi (*Baillonella toxisperma*), Champignons, Noisette africaine (*Coula edulis*), Iboga (*Tabernanthe iboga*) et Nkumu (*Gnetum africanum*)

Cette étude viendra s'articuler et compléter un diagnostic rapide visant une analyse de la traçabilité et de la conformité au cadre légal pour les chaînes de valeur cacao, hévéa et huile de palme, et formuler des recommandations et un plan d'action pour la mise en conformité dans le cadre de la préparation au RDUE (étude rapide prévu dans le cadre de l'assistance technique en appui au secteur forêt bois, débutée en novembre 2024).

A noter aussi que cette étude a été sollicitée par le Gouvernement du Gabon (courrier de juillet 2024) et impliquera logiquement une collaboration étroite avec le Point Focal NDICI du Ministère de l'Economie et des Participations, et des autres Ministères concernées (en particulier Ministère des Eaux et Forêts pour les PFNL ; Ministère en charge de l'Agriculture et CAISTAB pour le Cacao).

Cette étude viendra également en résonance avec un nouveau projet en cours mené par l'ONG Natur+ dans le cadre de NaturAfrica avec de possibles synergies, pour les aspects PFNL, en termes de choix d'experts et de zones d'enquêtes.

DESCRIPTION DE L'ETUDE

Objectif de l'étude

La méthodologie de référence pour la réalisation de cette analyse est la méthodologie VCA4D de la DG INTPA.F3⁸ "Note méthodologique pour l'analyse de chaînes de valeurs agricoles – Cadre et outils. Eléments clés"⁹. Cette méthodologie sera appliquée dans le cas de cette étude que dans les aspects relatifs à l'analyse fonctionnelle, économique et de l'inclusion (questions structurantes : 1) Quelle est la contribution de la CV à la croissance économique ? 2) Cette croissance économique est-elle inclusive ?).

Les experts compileront une analyse fonctionnelle (description générale et cartographie de la CV ; éléments du diagnostic technique et de la gouvernance) et identifieront une typologie d'acteurs (en particulière le secteur privé) et des sous-filières qui seront utilisées pour comparer les différents sous-systèmes.

Les résultats de l'analyse permettront de mesurer et analyser l'inclusion et la croissance économique de la chaîne de valeur du cacao au Gabon, en identifiant les enjeux stratégiques nécessitant une action politique, les principaux risques, goulots d'étranglement et opportunités pour le développement du secteur, ainsi que les thèmes à analyser plus en profondeur et les domaines pour lesquels il est difficile de produire des informations. Les experts feront également plusieurs types de recommandations, et ils suggéreront des repères (benchmarks) qui permettraient de comparer la situation avec d'autres pays voisins (par exemple en termes de compétitivité).

L'analyse de la CV aidera la DUE, les acteurs actifs dans l'accompagnement de la CV et le gouvernement à confirmer et affiner leurs approches et à poursuivre leur dialogue et leur

⁸ Directorate General for *International Partnership*, Unit F3 (Sustainable Agri-Food Systems and Fisheries)

⁹ <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d/wiki/1-vca4d-methodology>

coopération autour des aspects clefs pour un développement durable et inclusif de la filière cacao. L'étude fournira une base de référence pour les indicateurs VCA4D qui pourront être ainsi surveillés au fil du temps.

SERVICES DEMANDES

L'équipe sera formée par trois experts économistes (un expert international, deux experts nationaux).

Le travail sera organisé en trois phases :

1. Une phase de démarrage : travail préalable au bureau d'analyse des données et documents disponibles ; construction d'un plan de travail et d'utilisation du budget ; briefing à Bruxelles/virtuel avec la Project Management Unit (PMU) et l'UE : rencontre des experts, familiarisation avec le cadre méthodologique, préparation des contacts avec les acteurs/institutions locales, échanges avec la DUE et INTPA-F3.
2. Une phase de travail de terrain avec une mission dans le pays avec briefing avec la DUE et les partenaires locaux impliqués, travail de terrain et collecte de données, debriefing ou workshop pour présenter les premiers résultats à la DUE et aux acteurs locaux. L'économiste international se focalisera sur l'analyse de la chaîne de valeur du cacao et formera les deux experts nationaux qui s'occuperont de l'analyse des filières des PFNL.
3. Une phase finale : rédaction et soumission du rapport provisoire à la PMU, intégration d'éventuels commentaires de la PMU après de son control qualité, présentation des résultats dans un debriefing avec INTPA/DUE/PMU, intégration des commentaires dans la version finale du rapport.

Un ensemble d'outils sera fourni à l'équipe au démarrage ou en cours d'étude :

- Documents de présentation du projet VCA4D et du cadre méthodologique
- Logiciel AFA (AgriFood chain Analysis) pour l'analyse économique

II. LOCALISATION, DUREE ET PROCESSUS

L'étude démarrera en janvier 2025 par un briefing (à Bruxelles et/ou virtuel) et finira en mars 2025 avec l'approbation du rapport final.

L'équipe respectera les conditions suivantes :

- Les experts participeront à un briefing par visioconférence
- Une mission de terrain au Gabon par l'équipe
- L'équipe aura un briefing en début de mission(s) et un debriefing en fin de mission(s) avec la DUE.
- L'équipe soumettra un rapport final provisoire à la PMU vers mi-mars 2025 et intégrera les commentaires de la PMU issus du contrôle qualité.
- L'équipe participera à un debriefing à Bruxelles ou visioconférence pour fin mars pour présenter le rapport final avec la DG INTPA, la PMU et la DUE.

- Elle intégrera les commentaires oraux et écrits de la UE/PMU.

L'expert international se chargera aussi de la formation et du suivi de deux experts nationaux, afin d'assurer la qualité de leurs rendus sur les PFNL.

L'équipe disposera d'un budget pour les déplacements et le travail de terrain.

L'équipe sera aidée par l'Unité de Gestion du Projet (ou Project Management Unit - PMU) :

- Les membres de l'équipe participeront à un briefing à Bruxelles organisé par la PMU.
- L'équipe préparera un plan de travail (organisation du travail, calendrier des missions, enquêtes et collecte de données, etc.) et un budget pour le travail de terrain avec l'aide de la PMU si nécessaire.
- La PMU soutiendra l'équipe si nécessaire sur toute question de nature scientifique ou organisationnelle qui se poserait pendant les missions, en particulier si elle suppose une consultation de DG INTPA-F3 et de la DUE.
- Le rapport final sera soumis à la PMU, que le transmettra pour approbation à DG INTPA-F3 qu'un fois qu'elle l'ait approuvé.
- La PMU organisera le debriefing à Bruxelles ou en visioconférence. A cette occasion, les experts seront également invités à donner un retour sur les aspects méthodologiques qui pourraient encore être renforcés dans la note méthodologique actuelle.

V. RAPPORT FINAL

Le rapport final ne dépassera pas les 50 pages (+ annexes) et suivra la structure suivante :

- Résumé exécutif (qui sera la base d'une brochure de communication faite pour chaque étude. Il inclura : un résumé de l'analyse fonctionnelle, le résumé des réponses aux questions structurantes analysés, les principaux points d'intérêt, opportunités et risques pour la CV ; des éventuelles recommandations) – 6 pages maximum
- Introduction et contexte
- Analyse fonctionnelle
- Quelle est la contribution de la CV à la croissance économique ? (analyse économique)
- Cette croissance économique est-elle inclusive ? (analyse économique)
- Conclusions et recommandations

Le rapport sera rédigé en français. Il sera conforme aux Règlement RGPD pour pouvoir être publié en ligne sur la page <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d> (sauf si, pour des raisons de confidentialité, cela ne soit pas possible).

9.2 Annexe 2 - Liste des principales parties prenantes contactées durant l'étude

| NOM, Prénom | Organisme | Fonction |
|-------------------------------|------------------|---------------------------------|
| Akouangou Martial | CAISTAB | Conseiller DG |
| Ayimambenwe Jonathan | Kakaomundo | |
| Ayimambenwe Sébastien | Kakaomundo | |
| Bilogo Laurentine | Olam Rubber | Responsable Dvlpt Durable |
| Boldrini Sylvie | GSEZ | |
| Djinang Martial | Brainforest | |
| Eboua Tatiana | Olam | Responsable Social |
| ENGONGA Nathaniel | CAISTAB | Chargé d Études du DG |
| Gnamalengougou Oligui Ismaël | CAISTAB | DG |
| IGNANGA Wilson | MIN AGRI | Dir Prod et Protection Végétaux |
| Kombila Mussavu Arnaud | MIN AGRI | |
| Koumbas Stéphane | MinEconomie | Chargé Env |
| Mbeng Wilfried | MinEconomie | Point Focal NDICI / UE |
| Meunier Quentin | Olam | Vice président |
| MIDOKO IPONGA Donald | IRET-CENAREST | |
| Minkue Jevetta | GSEZ | |
| ANDJEMBE EBIDI LOU AICHA RINA | CAISTAB | Chargé d Études du DG |
| Mousset Moumbolo Carla Louise | ANPN | Coordinatrice scientifique |
| Ndong Chelcie | WWF | |
| Ndong Ndoutoume Eugène | WWF | |
| Obam Georges | Olam Rubber | Responsable Social |
| Ondjani Placide | CAISTAB | |
| Ondo Urbain | CAISTAB | |
| Ossiba Outran | CAISTAB | Directeur Caisse Cacao-Café |
| Rondi Luca | UE | Chef équipe |
| Schmitt Antoine | UE | Chargé prog Environnement |
| Worah Josiane | IRET-CENAREST | |

9.3 Annexe 3 - Protocole d'enquête pour l'analyse de la chaîne de valeur du cacao

Protocole d'enquêtes pour l'analyse des chaînes de valeur cacao au Gabon

L'analyse de chaîne de valeur (ACV) repose sur des données économiques et techniques collectées auprès des différents types d'acteurs actifs tout le long de la filière, de la production primaire ou la consommation finale. Cette collecte de données repose sur des questionnaires individuels à administrer à un grand nombre d'acteurs à chaque maillon de la filière.

Ce document présente les questionnaires à appliquer aux trois filières ainsi que les modalités spécifiques d'application pour chacune des filières.

Les produits concernés

Il est nécessaire d'indiquer le type précis de produit sur lequel vont être réalisées les ACV :

- Pour le cacao : fève sèche de cacao (de grade 1 ou 2). Si le cacao n'est pas vendu sous cette forme (par exemple sous la forme de fèves humides ou sous forme de cabosse), il faudra établir les facteurs de conversion pour obtenir le volume ou le poids équivalent en fèves sèches.
- Pour l'andok (mangue sauvage) : la pâte de mangue sauvage (« chocolat », odika). Si la mangue sauvage est vendue sous la forme d'amandes, il faudra établir les facteurs de conversion pour obtenir un format standard de pâte de mangue sauvage. Attention il existe plusieurs tailles de « boule » de chocolat, qu'il faudra bien préciser à chaque fois.
- Pour le moabi : le beurre de moabi. Si le fruit du moabi est produit ou vendu sous une autre forme que le beurre (par exemple fruit ou amande), il faudra établir les facteurs de conversion pour obtenir un format standard de beurre de moabi. Attention il existe plusieurs standards de beurre de moabi, qu'il faudra bien préciser à chaque fois.

Les acteurs à interroger

Toutes les filières ne fonctionnent pas de la même façon ni ne s'adressent aux mêmes marchés principaux. Le tableau ci-dessous indique les acteurs à interroger pour chacune des trois filières.

| | | | |
|----------------------------|--------------------|------------------|----------------|
| Questionnaires individuels | cacao (fève sèche) | andok (chocolat) | moabi (beurre) |
|----------------------------|--------------------|------------------|----------------|

| | | | |
|--------------------------|---|---|---|
| Producteur primaire | X | X | X |
| Association-coopérative | X | X | X |
| Commerçant | X | X | X |
| Vendeuse détaillante | | X | X |
| Transformateur artisanal | | X | X |

Les producteurs primaires produisent ou collectent le produit, mais peuvent aussi procéder à une transformation de base, par exemple pour passer de la cabosse aux fèves sèches de cacao, ou pour transformer les amandes de mangue sauvage en boule de chocolat. Ces opérations basiques de transformation sont incluses dans le questionnaire « producteur ».

Les producteurs (parfois les commerçants) peuvent être rassemblés en association ou coopérative formelle, dont il faut connaître les produits et les charges. Ces regroupements sont très souvent soutenus par des projets ou des interventions extérieures. Ce questionnaire met donc beaucoup l'accent sur les subventions et les appuis reçus par ces groupes formels de production et/ou de transformation et/ou de vente, au-delà des opérations courantes de la coopérative.

Les commerçants (itinérants ou grossistes ou semi-grossistes) sont les acteurs qui achètent aux producteurs individuels, aux coopératives ou à d'autres commerçants afin de revendre les produits soit à des sociétés de transformation ou d'exportation, soit à des vendeuses détaillantes. On part de l'hypothèse que les commerçants ne vendent pas directement aux consommateurs finals (particuliers, restaurants, ou exportation)

Les vendeuses détaillantes achètent auprès des producteurs individuels, des coopératives ou des commerçants pour revendre les produits au détail dans les marchés urbains.

Les transformateurs artisanaux achètent leurs produits aux producteurs individuels, aux coopératives ou aux commerçants afin de les transformer pour les revendre ensuite aux vendeuses détaillantes ou à des consommateurs particuliers ou à des sociétés d'exportation. Certains transformateurs peuvent également être producteurs ou commerçants, mais il est bon de distinguer ces fonctions en remplissant deux questionnaires spécifiques pour ces acteurs spécifiques.

Durée des enquêtes

Nous restituerons les premiers résultats des ACV le 11 juillet à Libreville. Il faut donc qu'une large partie des enquêtes soit réalisée pour début juillet. Certaines enquêtes complémentaires pourront être effectuées jusqu'à fin août.

Provinces ciblées

Les ACV sont réalisées à l'échelle nationale mais les enquêtes de terrain vont surtout être conduites dans les provinces qui semblent les plus productives, à savoir : (1) cacao : Woleu Ntem et Ogooué Ivindo ; (2) andok : Estuaire (Remboué), Moyen Ogooué et Ngounié (Mouila) ; (3) moabi : Ogooué Ivindo; Ogooué Lolo dans la concession forestière de GSEZ; Onoye Mingoué et John Bitar.

Nous tenterons aussi de collecter des données dans les autres provinces gabonaises afin d'avoir un échantillon le plus représentatif possible des acteurs et des pratiques pour ces trois filières au Gabon.

Rentabilité socio-économique des cacaoyères

Enquête individuelle producteur de cacao

Bonjour, je m'appelle XXX et notre équipe réalise une étude à la demande des Ministères gabonais des Eaux et Forêts, de l'Agriculture, et de l'Economie sur la filière cacao/andok/moabi au Gabon. C'est l'Union européenne, via le programme VCA4D, qui finance ce travail.

L'objectif de cette enquête est de mesurer les revenus que vous rapporte votre production de cacao/andok/moabi. Nous collectons ces données dans tout le Gabon afin de décrire comment fonctionne cette filière et proposer des améliorations aux ministères, dont une partie seront mises en œuvre en 2026 grâce aux fonds de l'Union européenne.

Les informations collectées au cours de cette enquête resteront anonymes et confidentielles. Vos noms ainsi que le nom du village n'apparaîtront jamais dans les rapports et les présentations que nous ferons de ce travail.

Cet entretien peut prendre autour de 45 minutes. Vous êtes libre d'arrêter à tout moment.

Dans ces conditions, acceptez-vous de répondre à nos questions ?

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de l'enquête : Département : Province : Village :
 Nom de l'enquêté : Année de naissance : H/F :
 Natif du département : Résident au village : Nombre de membres du ménage :
 Membre coopérative : Contact (tel) :

PLANTATION

| | Parcelle 1 | Parcelle 2 | Parcelle 3 |
|---|------------|------------|------------|
| Quelle est la surface de la | | | |
| En quelle année avez-vous commencé la production de | | | |
| Comment avez-vous acquis la cacaoyère ? | | | |
| Qu'est-ce qu'il y avait avant la cacaoyère ? | | | |
| Quelle est la principale variété de cacao dans la parcelle ? | | | |
| Les cacaoyers sont-ils largement dominants / équivalents / minoritaires par rapport aux | | | |
| Quelles sont les autres espèces d'arbre sur la parcelle ? | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

Quels sont les autres bénéfices non financiers que vous tirez de vos cacaoyères ?

PRODUITS DE L'ANNEE 2024 (sur l'ensemble des parcelles)

Quel type de cacao avez-vous vendu en 2024 ? En quelle quantité ? A quel prix ? A qui ?

| Type de cacao | Quantité produite | Prix à l'unité | Acheteur |
|----------------|-------------------|----------------|----------|
| Sec grade 1 | | | |
| Sec grade 2 | | | |
| Sec sans grade | | | |
| Humide | | | |
| Sous-produit | | | |

Avez-vous subi des vols sur votre production ? Si oui, à quel moment et en quelle proportion ?

Vendez-vous ou consommez-vous d'autre produits agroforestiers ? En quelle quantité ? A quel prix ? A qui ?

| Nom produit | Quantité produite | Quantité vendue | Prix unité | Acheteur | Autoconsommation /don |
|-------------|-------------------|-----------------|------------|----------|-----------------------|
| | | | | | |

Percevez-vous des subventions de la part de l'Etat ou d'autres acteurs ? Si oui lesquelles, quel est le montant et quelle est la récurrence ?

Percevez-vous d'autre type de soutien/appui externe ? Si oui lesquels en 2024 ?

COUT OPERATIONNEL - Quelles sont les opérations qui ont été réalisées avant d'arriver à la vente de votre cacao en 2024 ?

Opération 1 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|----------------------------|--------------------|-------------|------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |

| | | | | |
|----------------------------|--|--|--|--|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Intrant - | | | |
| Intrant - | | | |
| Autre dépense - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Opération 2 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|----------------------------|--------------------|-------------|------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Intrant - | | | |
| Intrant - | | | |
| Intrant - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
|----------------|--------|---------------|--------------|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
| | | | |

Opération 3 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|-------------------------------|-----------------------|-------------|---------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Intrant - | | | |
| Intrant - | | | |
| Intrant - | | | |
| Autre dépense - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |
| | | | |

Opération 4 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|-------------------------------|-----------------------|-------------|---------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Intrant - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |
| | | | |

Opération 5 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|----------------------------|--------------------|-------------|------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Intrant - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |
| | | | |

Opération 6 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|----------------------------|--------------------|-------------|------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Intrant - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

AUTRE CHARGES

Achetez-vous du cacao à d'autres producteurs ? A qui ? A quel prix ? A quelle qualité ? En quelle quantité ? Pourquoi ?

Avez-vous des employés sur plusieurs mois dans votre plantation ?

Combien sont-ils et pendant combien de mois temps ont-ils été employés par vous en 2024 ?

Quelle est leur rémunération mensuelle ou annuelle ?

Qui sont-ils ?

| | Nb | Coût unité | Coût total |
|--|----|------------|------------|
| Payez-vous des impôts, agréments, taxes, patentes ? | | | |
| Payez-vous des frais de communication ? | | | |
| Payez-vous une cotisation à coop/assoc ? | | | |
| Avez-vous dû payer pour acquérir le champ ? | | | |
| A quel prix ? | | | |
| Subissez-vous des paiements informels pour produire ou vendre le cacao ? | | | |

Avez-vous vous dû emprunter de l'argent pour vous lancer ou vous maintenir dans cette activité ? A qui ? Combien devez-vous rembourser par mois/an ? Combien devez-vous rembourser en plus que votre emprunt de départ ?

Y a-t-il d'autres dépenses liées à votre activité que vous avez engagées dont nous n'avons pas parlées ? (lesquelles, montant ?)

De votre côté, avez-vous une question ou un commentaire sur notre travail ?

Les résultats de l'étude pourront vous être fournis à la fin de l'étude par WhatsApp.

Je vous rappelle que les informations que vous m'avez données resteront strictement anonymes.

Après lecture de votre part de cette fiche d'entretien, verriez-vous un inconvénient à la signer pour indiquer que j'y ai bien reporté vos propos ?

ANALYSE DE CHAINES DE VALEUR – Filière CACAO

Enquête individuelle Commerçant

Bonjour, je m'appelle XXX et notre équipe réalise une étude à la demande des Ministères gabonais des Eaux et Forêts, de l'Agriculture, et de l'Economie sur la filière cacao/andok/moabi au Gabon. C'est l'Union européenne, via le programme VCA4D, qui finance ce travail.

L'objectif de cette enquête est de mesurer les revenus que vous rapporte votre production de cacao/andok/moabi. Nous collectons ces données dans tout le Gabon afin de décrire comment fonctionne cette filière et proposer des améliorations aux ministères, dont une partie seront mises en œuvre en 2026 grâce aux fonds de l'Union européenne.

Les informations collectées au cours de cette enquête resteront anonymes et confidentielles. Vos noms ainsi que le nom du village n'apparaîtront jamais dans les rapports et les présentations que nous ferons de ce travail.

Cet entretien peut prendre autour de 45 minutes. Vous êtes libre d'arrêter à tout moment.

Dans ces conditions, acceptez-vous de répondre à nos questions ?

Information à propos de vous

Date de l'enquête:

Province:

Département:

Village:

Nom, Prénom:

Année de naissance:

Sexe:

Natif du département:

Résident au village:

Nbe members du foyer:

Niveau d'éducation:

Commerçant formel/informel:

Année de démarrage:

Your phone number:

Les revenus de votre commerce de cacao en 2024

Quel type de cacao avez-vous vendu en 2024 ? En quelle quantité ? A quel prix ? A qui ?

| Type de cacao | Quantité produite | Prix à l'unité | Acheteur |
|---------------|-------------------|----------------|----------|
| Sec grade 1 | | | |
| Sec grade 2 | | | |
| Humide | | | |
| Sous-produit | | | |

Avez-vous subi des vols ? Si oui, à quel moment et en quelle proportion ?

Percevez-vous des subventions de la part de l'Etat ou d'autres acteurs ? Si oui lesquelles, quel est le montant et quelle est la récurrence ?

Percevez-vous d'autre type de soutien/appui externe ? Si oui lesquels en 2024 ?

Vos dépenses liées au commerce du cacao sur toute l'année 2024

Quelles sont les opérations qui ont été réalisées avant d'arriver à la vente de votre cacao en 2024 ?

Opération 1 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|----------------------------|--------------------|-------------|------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Intrant - | | | |
| Intrant - | | | |
| Autre dépense - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Opération 2 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|----------------------------|--------------------|-------------|------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|--|--------|---------------|------------|
|--|--------|---------------|------------|

| | | | |
|-------------------|--|--|--|
| Repas et boissons | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |
| | | | |

Opération 3 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|-------------------------------|-----------------------|-------------|---------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Autre dépense - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Opération 4 -

| | Nbe de jours ou ha | Nbe de pers | Rémunération /j ou /ha | Qui ? |
|-------------------------------|-----------------------|-------------|---------------------------|-------|
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre non rémunérée | | | | |
| Main d'œuvre rémunérée | | | | |

| | Nombre | Coût unitaire | Coût total |
|-------------------|--------|---------------|------------|
| Repas et boissons | | | |
| Intrant - | | | |

| | | | |
|-----------------|--|--|--|
| Autre dépense - | | | |
| Autre dépense - | | | |

| Nom équipement | Nombre | Coût unitaire | Durée de vie |
|----------------|--------|---------------|--------------|
| | | | |
| | | | |

Avez-vous des employés sur plusieurs mois dans votre plantation ?
Combien sont-ils et pendant combien de mois temps ont-ils été employés par vous en 2024 ?

Quelle est leur rémunération mensuelle ou annuelle ?
Qui sont-ils ?

| | Nb | Coût unité | Coût total |
|--|----|------------|------------|
| Payez-vous des impôts, agréments, taxes, patentes ? | | | |
| Payez-vous des frais de communication ? | | | |
| Payez-vous une cotisation à coop/assoc ? | | | |
| A quel prix ? | | | |
| Subissez-vous des paiements informels pour produire ou vendre le cacao ? | | | |

Avez-vous vous dû emprunter de l'argent pour vous lancer ou vous maintenir dans cette activité ? A qui ? Combien devez-vous rembourser par mois/an ? Combien devez-vous rembourser en plus que votre emprunt de départ ?

Y a-t-il d'autres dépenses liées à votre activité que vous avez engagées dont nous n'avons pas parlées ? (lesquelles, montant ?)

De votre côté, avez-vous une question ou un commentaire sur notre travail ?

Les résultats de l'étude pourront vous être fournis à la fin de l'étude par WhatsApp.

Je vous rappelle que les informations que vous m'avez données resteront strictement anonymes. Après lecture de votre part de cette fiche d'entretien, verriez-vous un inconvénient à la signer pour indiquer que j'y ai bien reporté vos propos ?